This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600090478Y

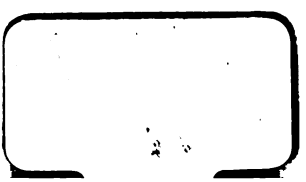

SUR LA

DESTRUCTION

DES

JESUITES

EN

FRANCE.

Par un AUTEUR déſintéreſſé.

Incorruptam fidem profeſſis,
Nec amore quiſquam, et ſine odio dicendus eſt.

Quiconque fait voeu de dire la vérité, doit être ſourd à l'amitié comme à la haine.

TACITE, Hiſt. ch. 1.

A EDINBOURG
CHEZ J. BALFOUR LIBRAIRE;
DE L'IMPRIMERIE DE R. ET A. FOULIS
MDCCLXV.

1109. 4. 3.

A

M. * * *

CONSEILLER AU PARLEMENT

DE

* * *

SOUFFREZ, Monſieur, qu'un citoyen inconnu, mais zélé, hiſtorien impartial de la deſtruction des Jéſuites, rende un hommage public au patriotiſm vraiment philoſophique que vous avez montré dans cette affaire. En excitant contre la *ſociété* le zèle des magiſtrats, vous n'avez pas négligé de fixer leur attention éclairée ſur tous les hommes qui auraient avec cette ſociété ultramontaine cer-

tains traits de reſſemblance, et qui, vêtus de noir, de gris ou de blanc, reconnaitraient comme elle au ſein de la France une autre patrie et un autre ſouverain.

Vous n'avez pas moins montré de lumiéres en dénonçant aux ſages dépoſitaires des loix tous les hommes de parti quels qu'ils puiſſent être, tous les fanatiques quelque livrée qu'ils portent, ſoit qu'ils invoquent François de Paris ou François de Borgia, ſoit qu'ils ſoutiennent les *décrets prédéterminans*, ou les *ſecours congrus*.

Si l'auteur de cet écrit eût été à portée de vous demander vos conſeils, ſon ouvrage y eût ſans doute beaucoup gagné. Puiſſiez-vous, tel qu'il eſt, lui accorder vo-

tre ſuffrage et le recevoir comme une faible marque de la reconnaiſſance que vous doivent la religion, l'état, la philoſophie et les lettres.

AVERTISSEMENT.

LES différentes brochures qui ont été publiées sur l'affaire des Jésuites (on en excepte, comme on le doit, les requisitoires des magistrats) respirent l'animosité et le fanatisme dans ceux qui ont entrepris ou d'attaquer ou de défendre la société. On peut dire de ces écrivains ce que Tacite disait des historiens de son tems; ' neutris cura posteritatis, ' inter infensos vel obnoxios; les uns et ' les autres, ulcérés ou vendus, ont oublié ' la postérité.' Comme l'auteur de l'écrit suivant fait profession d'une assez grande indifférence pour les querelles de cette espèce, il n'a pas eu de violence à se faire pour dire la vérité (autant du moins qu'il a été à portée de la connaître) sur les causes et les circonstances

de ce ſingulier événement ; s'il l'a quelquefois dite avec force, il le flatte au moins de l'avoir dite ſans fiel, et il eſpère que par-là ſon ouvrage pourra ne pas déplaire à ceux qui comme lui ſont dégagés de tout eſprit de parti et d'intérêt. Il a même attendu, pour mettre cet écrit au jour, que les têtes ne fuſſent plus échauffées ſur ce qui en fait l'objet ; il y perdra ſans doute quelques lecteurs ; mais la vérité y gagnera, ou du moins n'y perdra pas.

Les faits qu'on rapporte ici ſont pour la plûpart très-connus en France ; ils le ſont moins des étrangers, pour qui on s'eſt propoſé d'écrire auſſi bien que pour les Français. Les réflexions qu'on a jointes au récit hiſtorique pourront être utiles aux uns et aux autres, et peut-être plus encore aux Français qu'aux étrangers.

SUR LA

DESTRUCTION

DES

JESUITES

EN

FRANCE.

LE milieu du ſiécle où nous vivons paraît deſtiné à faire époque, non ſeulement dans l'hiſtoire de l'eſprit humain, par la révolution qui ſemble ſe préparer dans nos idées, mais encore dans l'hiſtoire des états et des empires, par les événemens extraordinaires dont nous avons coup ſur coup été témoins. En moins de huit ans nous avons vû la terre ébranlée, engloutir une partie du Portugal, de l'Eſpagne, de l'Afrique, et de la Hongrie, et effrayer par ſes ſecouſſes pluſieurs autres nations; la guerre allumée de Lisbonne à Petersbourg

pour quelques terrains preſque incultes de l'Amérique ſeptentrionale; le ſyſtême de l'Europe changeant bruſquement de face au bout de deux ſiécles par l'union étroite et ineſpérée des maiſons de France et d'Autriche; les ſuites de cette union, toutes contraires à ce qu'il était naturel d'en attendre; le roi de Pruſſe réſiſtant ſeul à cinq puiſſances formidables liguées contre lui, et ſortant du ſein de la tempête victorieux et couvert de gloire; un empereur précipité de ſon trône; le roi de Portugal aſſaſſiné; la France, épouvantée par un attentat ſemblable, et tremblante pour les jours les plus précieux; les Jéſuites enfin, ces hommes qu'on croyait ſi puiſſans, ſi affermis, ſi redoutables, chaſſés du premier de ces deux royaumes et détruits dans le ſecond. Ce dernier événement, qui n'eſt, à coup ſûr, ni le plus funeſte, ni le plus grand de tous ceux que nous venons de retracer, n'eſt peut-être ni le moins ſurprenant, ni le moins ſuſceptible de réflexions. C'eſt aux philoſophes à le voir tel qu'il eſt, à le montrer tel qu'il eſt à la poſterité, à faire

connaître aux ſages de toutes les nations, comment les paſſions et la haine ont ſervi, ſans le ſavoir, la raiſon et la juſtice dans cette cataſtrophe inattendüe.

Pour s'expliquer avec impartialité ſur la deſtruction des Jéſuites en France, l'objet de cet écrit, il faut reprendre les choſes de très-haut, remonter juſqu'à l'origine de cette ſociété fameuſe, expoſer ſous un même point de vüe les obſtacles qu'on lui a oppoſés, les progrès qu'elles a faits, les coups qu'elle a portés et reçus, enfin les cauſes aparentes et ſecrettes, qui l'ont amenée ſur le bord du précipice, et qui ont fini par l'y jetter.

Il y a un peu plus de 200. ans que la ſociété des Jéſuites a pris naiſſance. Son fondateur fut un gentilhomme Eſpagnol, qui ayant eu la cervelle échauffée par des romans de chevalerie, et enſuite par des livres de dévotion, ſe mit en tête d'être le Don Quichotte de la Vierge †, d'aller prêcher aux infidèles la religion chrétienne

† Voyez les écrivains Jéſuites de la vie de St. Ignace.

qu'il ne savait guéres, et de s'associer pour cela avec les avanturiers qui voudraient bien se joindre à lui.

On doit s'étonner sans doute, qu'un ordre devenu si puissant et si célèbre, ait eu pour instituteur un pareil homme. Cet instituteur fut pourtant assez avisé, pour ne vouloir pas entrer dans l'ordre des Théatins, qu'un cardinal, devenu Pape quelques années après, venait d'établir un peu avant que les Jésuites commençassent à paraître. Ignace, malgré toutes les oppositions que la société naissante éprouvait, aima mieux être législateur d'un institut que de s'assujettir à des loix qui ne fussent pas les siennes. Il semble qu'il prévit dès lors la future grandeur de son ordre, et le peu de fortune que l'autre devait faire, quoique destiné à être de nos jours le berceau d'un pieux prélat, élevé du sein de cet ordre (par une providence impénetrable) aux premières dignités de l'état et de l'église.†

Ignace eut encore l'esprit de sentir,

† Le père Boyer Théatin, ensuite évêque de Mirepoix, et depuis précepteur des enfans de France.

qu'une ſociété qui faiſait profeſſion particulière de dévouement au St. Siége, trouverait infailliblement de l'appui auprès du chef de l'égliſe Romaine, et par ce moyen chez les princes catholiques, ſes enfans chéris et fidèles; et qu'ainſi cette ſociété triompherait à la longue des obſtacles paſſagers qu'elle pouvait rencontrer dans ſon origine. C'eſt dans cette vüe qu'il lui donna ces fameuſes conſtitutions, perfectionnées depuis, et toujours ſur le même plan, par deux ſucceſſeurs bien ſupérieurs à Ignace, par les deux généraux Lainez et Aquaviva, ſi célèbres dans les annales jéſuitiques; ce dernier ſurtout, intriguant, adroit, et plein de grandes vuës, fut par toutes ces raiſons très propre au gouvernement d'une ſociété ambitieuſe; elle lui eſt redevable plus qu'à tout autre, de ce régime ſi bien conçu et ſi ſage, qu'on peut appeller le chef-d'oeuvre de l'induſtrie humaine en fait de politique, et qui a contribué pendant deux cent ans à l'agrandiſſement et à la gloire de cet ordre. Le même régime, il eſt vrai, a fini par être

la cauſe ou le motif de la deſtruction des Jéſuites en France; mais tel eſt le ſort de toutes les grandeurs et de toutes les puiſſances humaines; il eſt dans leur nature de dépérir et de s'éteindre quand elles ſont arrivées à un certain degré d'accroiſſement et d'éclat. L'empire des Aſſyriens, celui des Perſes, l'empire Romain même, ont diſparu, préciſément parce qu'ils étaient devenus trop vaſtes et trop puiſſans. Ces exemples doivent conſoler les Jéſuites, s'il eſt poſſible que l'orgueil jéſuitique ſe conſole.

On ne peut mieux comparer cette ſociété, partout entourée d'ennemis, et partout triomphante l'eſpace de deux ſiécles, qu'aux marais de la Hollande, cultivés par un travail opiniâtre, aſſiégés par la mer qui menace à chaque inſtant de les engloutir, et ſans ceſſe oppoſant leurs digues à cet élément deſtructeur. Qu'on perce la digue en un ſeul endroit, la Hollande ſera ſubmergée après tant de ſiécles de travaux et de vigilance. C'eſt auſſi ce qui eſt arrivé à la ſociété; ſes ennemis ont enfin trouvé

l'endroit faible, et percé la digue; mais ceux qui l'avaient conſtruite avec tant de ſoins et de patience, ceux qui ont enſuite veillé ſi longtems à ſa conſervation, ceux qui ont cultivé avec tant de ſuccès le terrain que protégeait cette digue, n'en méritent pas moins d'éloges.

A peine la *compagnie de Jéſus* (car c'eſt le nom qu'elle avait pris) commença-t-elle à ſe montrer en France, qu'elle eſſuya des difficultés ſans nombre pour s'y établir. Les univerſités ſurtout firent les plus grands efforts pour écarter ces nouveaux venus; il eſt difficile de décider, ſi cette oppoſition fait l'éloge ou la condamnation des Jéſuites qui l'éprouvèrent. Ils s'annonçaient pour enſeigner gratuitement; ils comptaient déja parmi eux des hommes ſavans et célèbres, ſupérieurs peut-être à ceux dont les univerſités pouvaient ſe glorifier; l'intérêt et la vanité pouvaient donc ſuffire à leurs adverſaires, au moins dans ces premiers momens, pour chercher à les exclure. On ſe rappelle les contradictions ſemblables que les ordres mendians eſſuyèrent de ces mêmes

univerſités quand ils voulurent s'y introduire; contradictions fondées à peu près ſur les mêmes motifs, et qui n'ont ceſſé que par l'état où ſont tombés ces ordres devenus incapables d'exciter l'envie.

D'un autre côté, il eſt très vraiſemblable que la ſociété, fière de l'appui qu'elle trouvait parmi tant d'orages, fourniſſait des armes à ſes adverſaires en les bravant; elle ſemblait s'annoncer dès-lors avec cet eſprit d'invaſion qu'elle n'a que trop montré depuis, mais qu'elle a eu ſoin de couvrir dans tous les tems du maſque de la religion et du zèle pour le ſalut des ames. Ce déſir de s'étendre et de dominer perçait déja de toutes parts; elle s'inſinuait dans la confiance de pluſieurs ſouverains; elle cabalait chez quelques autres: Elle ſe rendait redoutable aux évêques par la dépendance qu'elle affectait de la ſeule cour de Rome; enfin plus elle s'agrandiſſait, plus elle ſemblait juſtifier par ſon crédit et ſes intrigues l'acharnement de ſes ennemis contr'elle. *Gouverner l'univers*, non par la force, mais *par la religion*; telle

parait avoir été la deviſe de cette ſociété dès ſon origine; deviſe qu'elle a laiſſé voir davantage à meſure que ſon exiſtence et ſon autorité ſe ſont accrues.

Jamais elle n'a perdu de vuë, ni cet objet, ni le moyen (auſſi doux qu'efficace) qu'elle devait employer pour y parvenir. Elle eſt peut-être la ſeule de toutes les compagnies, comme la maiſon d'Autriche la ſeule de toutes les puiſſances de l'Europe, qui ait eu une politique uniforme et conſtante; avantage ineſtimable pour les corps et les maiſons ſouveraines. Les particuliers ne font que paſſer, et ſont aſſujettis dans ce court intervalle à un petit cercle d'événemens qui ne leur permettent guères d'avoir de ſyſtême immuable. Les corps et les grandes maiſons ſubſiſtent longtems; et s'ils ſuivent toujours les mêmes projets, la ſcène du monde qui change ſans ceſſe amène enfin tôt ou tarde des circonſtances favorables à leurs vuës. Il faut, quand on s'eſt déclaré leur ennemi, ou les anéantir abſolument, ou finir par être leur victime; tant qu'il leur reſte un ſouffle. ils ne ceſſent pas

d'être redoutables. ' Vous avez tiré l'épée ' contre les Jéſuites,' diſait un homme d'eſprit à un philoſophe; ' hé bien, jettez le ' foureau au feu.' Mais les particuliers, quelque nombreux et quelque animés qu'ils ſoient, ont bien peu de force contre un corps; auſſi les Jéſuites ſi décriés, ſi attaqués, ſi déteſtés, ſubſiſteraient peut-être encore avec plus d'éclat que jamais, s'ils n'avaient eu pour ennemis irréconciliables d'autres corps toujours ſubſiſtans comme eux, et auſſi conſtamment occupés du projet de les exterminer, qu'ils l'ont été de celui de s'agrandir.

La manière dont cette ſociété s'eſt établie dans les lieux où elle a trouvé le moins de réſiſtance, décèle bien le projet que nous lui avons attribué, *de gouverner les hommes*, et de faire ſervir *la religion* à ce deſſein. C'eſt par-là que les Jéſuites ont acquis dans le Paraguai une autorité monarchique, fondée, dit-on, ſur la ſeule perſuaſion et ſur la douceur de leur gouvernement; ſouverains dans ce vaſte pays, ils y rendent heureux, à ce qu'on aſſure, les peuples qui leur obé-

ſſent, et qu'ils ſont venus à bout de ſe ſoumettre ſans employer la violence; le ſoin avec lequel ils écartent les étrangers, empêche de connaître les détails de cette ſingulière adminiſtration; mais le peu qu'on en a découvert en fait l'éloge, et ferait peut-être déſirer, ſi les rélations ſont fidèles, que tant d'autres contrées barbares où les peuples ſont opprimés et malheureux, euſſent eu, ainſi que le Paraguai, des Jéſuites pour apôtres et pour maîtres. S'ils avaient trouvé en Europe auſſi peu d'obſtacles à leur domination, que dans cette vaſte contrée de l'Amérique, il eſt à croire qu'ils y domineraient aujourd'hui avec le même empire: La France, et les états où la philoſophie a pénétré pour le bonheur des hommes, y euſſent ſans doute beaucoup perdu; mais quelques autres nations peut-être n'en auraient pas été plus à plaindre. Le peuple ne connait qu'une ſeule choſe, les beſoins de la nature, et la néceſſité de les ſatisfaire; dès qu'il eſt par ſa ſituation à l'abri de la miſère et de la ſouffrance, il eſt content et heureux; la liberté eſt un

bien qui n'eſt pas fait pour lui, dont il ignore l'avantage, et qu'il ne poſſède guères que pour en abuſer à ſon propre préjudice; c'eſt un enfant qui tombe et ſe briſe dès qu'on le laiſſe marcher ſeul, et qui ne ſe relève que pour battre ſa gouvernante; il faut le bien nourir, l'occuper ſans l'écraſer, et le conduire ſans lui laiſſer trop voir ſes chaînes; ' voilà, dit-on, ce que les Jé-' ſuites font au Paraguai; voilà probable-' ment ce qu'ils auraient fait partout ail-' leurs, ſi on avait voulu le permettre.' Mais en Europe, où on avait déja tant de maîtres, on n'a pas jugé à propos d'en ſouffrir de nouveaux; cette réſiſtance ſi naturelle a irrité les Jéſuites, et les a rendu méchans; ils ont fait éprouver aux nations qui refuſaient leur joug, tous les maux que ces nations cherchaient à leur faire; utiles et reſpectés au Paraguai, où ils ne trouvaient que docilité et douceur, ils ſont devenus dangereux et turbulens en Europe, où ils ont rencontré des diſpoſitions un peu différentes; et ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on a dit, que puiſqu'ils faiſaient tant de bien

dans un coin de l'Amérique, et tant de mal ailleurs, il falait donc les envoyer tous dans le ſeul endroit où ils n'étaient pas nuiſibles, et en purger le reſte de la terre.

Revenons à la France, ou plutôt à l'hiſtoire de l'établiſſement de la ſociété dans ce royaume. Déja les Jéſuites, ſoutenus par la protection des papes et par celle des rois, avaient réuſſi, malgré la réſiſtance des univerſités, à obtenir de très grands avantages, à fonder pluſieurs maiſons, à élever enfin dans Paris même un collège, regardé par les autres avec envie: l'établiſſement de ce collège avait éprouvé pluſieurs aſſauts à différentes repriſes; d'abord Etienne Paſquier, ſi connu par ſon eſprit ſatyrique, et pluſieurs années après Antoine Arnauld, père du docteur, avaient ſucceſſivement prononcé contre les Jéſuites ces plaidoyers fameux, où quelques vérités ſe trouvent jointes à beaucoup de déclamations; la ſociété, victorieuſe dans ces deux procès, avait obtenu par proviſion la liberté de continuer ſes leçons; l'univerſité de Paris fut obligée de le ſouffrir, et ſe crut encore trop heu-

reuſe de n'être pas contrainte à admettre dans ſon ſein ces hommes ambitieux et remuans, qui bientôt ſe ſeraient emparés du pouvoir; peut-être même n'a-t-elle échapé à ce joug, que parce que les Jéſuites ont dédaigné de le lui faire porter; vraiſemblablement ils ſe ſentaient aſſez forts pour élever avec ſuccès autel contre autel; et leur vanité, flattée de faire bande à part, nourriſſait dès-lors l'eſpérance qu'elle n'a que trop réaliſée, d'enlever aux univerſités l'éducation de la plus brillante nobleſſe du royaume.

Au milieu de cette guerre des univerſités et des parlemens contre les Jéſuites, l'aſſaſſinat de Henri IV. par Jean Chatel, écolier de ces pères, fut comme le ſignal d'un nouvel orage contr'eux, et fit éclater la foudre qui roulait depuis longtems ſur leurs têtes. Le jéſuite Guignard, convaincu d'avoir compoſé dans le tems de la ligue des manuſcrits favorables au régicide, et de les avoir gardés après l'amniſtie, périt du dernier ſupplice; et les parlemens qui depuis longtems voyaient de mauvais oeil

ces uſurpateurs, et qui ne cherchaient qu'une occaſion favorable pour s'en défaire, les bannirent du royaume comme ' une ſociété déteſtable et diabolique, cor- ' ruptrice de la jeuneſſe, et ennemie du roi ' et de l'état;' c'étaient les termes de l'arrêt.

Il eſt malheureuſement trop certain (et l'hiſtoire de ces tems affreux en fournit d'affligeantes preuves) que les maximes qu'on reprochait à Guignard et aux Jéſuites ſur le meurtre des rois, étaient alors celles de tous les ordres religieux, et de preſque tous les eccléſiaſtiques. Henri III. avait été aſſaſſiné par un fanatique de l'ordre des Jacobins; leur prieur Bourgoin venait d'être écartelé pour cette doctrine; un chartreux nommé Ouin avait attenté à la vie de Henri IV; cette abominable théologie était celle des chefs de la ligue, parmi leſquels on comptait des curés et des évêques; c'était même, ſi on oſe le dire, celle d'une grande partie de la nation, que le fanatiſme avait renduë imbécille et furieuſe. Le crime de la ſocieté était donc ce-

lui de beaucoup d'autres. Mais l'acharnement de la cour de Rome contre Henri IV. la profeſſion particulière que faiſaient les Jéſuites de dévouement à cette cour ambitieuſe, enfin la confiance que le roi leur avait marquée en leur permettant l'inſtruction de la jeuneſſe; tous ces motifs, fortifiés par la juſte haine que leur ambition avait excitée, les faiſaient juger avec raiſon plus dangereux et plus coupables. Jamais on n'a reproché aux Jacobins Bourgoin et Clément leurs confrères aſſaſſins, comme on a reproché aux Jéſuites Chatel leur écolier et Guignard leur camarade; c'eſt que les Jacobins ſont peu redoutés, et que les Jéſuites étaient craints et odieux.

Dans leur deſaſtre preſque général, deux parlemens les avaient conſervés, ceux de Bordeaux et de Toulouſe; d'ailleurs, en les banniſſant du reſte du royaume, on n'avait ni aliéné ni dénaturé leurs biens; les magiſtrats qui les avaient proſcrits, avaient fait cette grande faute; ces pères qui avaient encore un coin de la France pour aſyle,

profitèrent du peu de ſouffle qui leur reſtait pour préparer leur réſurrection; ils joignirent à leurs intrigues au dedans du royaume l'appui de pluſieurs ſouverains, et ſurtout de la cour de Rome que Henri IV. craignait de mécontenter; et malgré les juſtes remontrances des parlemens, ils obtinrent leur retour peu d'années après qu'ils avaient été bannis. Henri IV. fit beaucoup plus pour eux; ſoit qu'ils euſſent trouvé moyen de ſe rendre agréables à ce prince, ſoit qu'il eſpérât trouver en eux plus de facilité pour accorder avec ſes amours la nouvelle religion qu'il profeſſait, ſoit enfin, ce qui eſt plus vraiſemblable, que ce grand et malheureux roi, tant de fois aſſaſſiné, et toujours en danger de l'être, craignit et voulut ménager ces renards accuſés d'avoir des tigres à leurs ordres, il leur donna en France des établiſſemens conſidérables, entr'autres le magnifique collège de la Flèche, où il voulut que ſon coeur fût porté après ſa mort; enfin, comme pour les intéreſſer plus particuliérement à ſa conſervation, au milieu des bruits qui couraient

contr'eux, il prit un jéſuite pour confeſſeur. On prétend qu'il en uſa ainſi pour avoir dans ſa cour même et auprès de lui, un ôtage qui lui répondît de cette ſociété ſuſpecte et dangereuſe; on ajoûte que les Jéſuites n'avaient été rappellés qu'à condition de donner cet ôtage; ſi la choſe eſt vraie, il faut avouer qu'ils ont ſû en habiles gens faire ſervir à leur grandeur une loi humiliante en elle-même, et profiter adroitement, pour augmenter leur crédit, de la défiance et de la crainte qu'ils avaient inſpirée.

Louis XIII. qui régna après Henri IV. ou plutôt Richelieu qui régna ſous ſon nom, continua de favoriſer les Jéſuites; il penſait que leur zèle et leur conduite régulière ſerviraient tout à la fois d'exemple et de frein au clergé; et que la permiſſion d'enſeigner qu'on leur accordait, et dont ils s'acquittaient avec ſuccès, ſerait pour les univerſités un objet d'émulation.

Ce grand miniſtre ne ſe trompait pas. On ne peut diſconvenir que les Jéſuites, et ſurtout ceux de France, n'ayent produit

un grand nombre d'ouvrages utiles pour faciliter aux jeunes gens l'étude des lettres; ouvrages dont les universités mêmes ont profité pour en produire à leur tour de semblables, et peut-être de meilleurs encore; les uns et les autres sont connus; et le public impartial leur a fait l'accueil favorable qu'ils méritaient.

Ajoûtons (car il faut être juste) qu'aucune société religieuse, sans exception, ne peut se glorifier d'un aussi grand nombre d'hommes célèbres dans les sciences et dans les lettres. Les mendians, même dans le tems de leur plus grand éclat, n'ont été que des scholastiques, les Bénédictins que des compilateurs, les autres moines que des ignorans†. Les Jésuites se sont exercés avec succès dans tous les genres, éloquence, histoire, antiquités, géométrie, littérature profonde et agréable; il n'est presqu'aucune classe d'écrivains où elle ne compte des hommes du premier mérite;

† On parle ici en général, car on convient qu'il s'est trouvé, et qu'il se trouve encore dans les autres ordres quelques hommes de mérite.

elle a même eu juſqu'à de bons écrivains Français, avantage dont aucun autre ordre ne peut ſe glorifier; c'eſt que la ſociété des gens du monde eſt néceſſaire pour bien écrire dans ſa langue, et que les Jéſuites par la nature de leurs fonctions ont été plus répandus dans le monde que les autres.

On aſſure que le feu cardinal Paſſionei, qui déteſtait ces pères (en quoi il pouvait avoir de bonnes raiſons) pouſſait la haine contr'eux juſqu'au point de n'admettre dans ſa belle et nombreuſe bibliothèque aucun écrivain de la ſociété; j'en ſuis fâché pour la bibliothèque et pour le maître; l'une y perdait beaucoup de bons livres; et l'autre, ſi philoſophe d'ailleurs à ce qu'on aſſure, ne l'était guère à cet égard. Si quelque choſe doit conſoler les Jéſuites, c'eſt que ce même cardinal, ennemi ſi juré de tous leurs ouvrages, avait eu le malheur d'accueillir et de louër les rapſodies de cet Abraham Chaumeix, dont le nom même eſt devenu ridicule, et qui eſt aujourd'hui remis à ſa place, après avoir été cité et cé-

lébré comme une manière de père de l'égliſe. †

La ſociété doit à la forme de ſon inſtitut (ſi décriée à d'autres égards) cette variété de talens qui la diſtinguent. Elle n'en rejette d'aucune eſpèce, et ne demande point d'autre condition pour être admis parmi ſes membres, que de pouvoir être utile; pour engager ſa liberté, il faut payer partout, juſques chez les mendians; les Jéſuites ne connaiſſent point ce vil intérêt, ils acquiérent avec plaiſir et gratuitement tout ſujet dont ils eſpèrent tirer parti; perſonne n'eſt inutile chez eux; ceux dont ils attendent le moins, ils en font, ſelon leur propre expreſſion, *des miſſionnaires* pour les villages, ou *des martyrs* pour les

† On ſait par une voye très reſpectable et très ſûre, que ce *père de l'égliſe* était il y a quelques mois à Petersbourg, où il écrivait, pour avoir du pain, des panégyriques à une grande princeſſe, qui fait de ſes éloges le même cas que de ſes écrits. Il ne manquait plus à la honte de ceux qui l'ont mis en œuvre, que de le laiſſer, comme ils font, dans la miſére, et obligé d'aller mendier à ſix cent lieues ſa ſubſiſtance avec aviliſſement.

Indes. Ils n'ont pas même dédaigné de très grand ſeigneurs, aſſez peu dignes du nom qu'ils portaient pour ſe faire Jéſuites, comme un Charles de Lorraine et pluſieurs autres; leur nom a ſervi du moins de décoration à l'ordre, s'il n'a pu y être bon à autre choſe; on pourrait les appeller les *honoraires* de la ſociété.

Deux autres raiſons ſemblent avoir contribué à donner aux Jéſuites ſur tous les autres ordres l'avantage d'un plus grand nombre d'hommes eſtimables par leurs talens et leurs ouvrages; la première c'eſt la durée du noviciat, et la loi qui ne permet pas de ſe lier par les derniers voeux avant trente-trois ans; les ſupérieurs ont plus de tems pour connoître les ſujets, pour les juger, et pour les tourner vers l'objet auquel ils ſont le plus propres; ces ſujets d'ailleurs, engagés dans un âge mûr, après une longue épreuve et tout le tems néceſſaire pour la réflexion, ſont moins expoſés au dégoût et au repentir, plus attachés à la compagnie, et plus diſpoſés à employer leurs ta-

lens pour ſa gloire, et pour la leur, qui ne vient qu'après.

Une ſeconde raiſon de la ſupériorité des Jéſuites ſur les autres ordres en fait de ſciences et de lumières, c'eſt qu'ils ont tout les tems de ſe livrer à l'étude, jouïſſant ſur ce point d'autant de liberté qu'on peut en jouïr dans une communauté régulière n'étant point aſſujettis, comme les autres religieux, à des pratiques de dévotion minutieuſes, et à des offices qui abſorbent la plus grande partie de la journée. Si on ne ſavait que la haine fait armes de tout, on aurait peine à croire que durant leur grand et funeſte procès, on leur ait fait ſérieuſement un crime, dans quelques brochures Janſeniſtes, de ne pas s'aſſembler comme tant d'autres moines pour dire en commun matines et complies; comme ſi une ſociété religieuſe (dont le premier devoir eſt d'être utile) n'avait rien de mieux à faire que de chanter ennuyeuſement de mauvais Latin pluſieurs heures par jour. On dira peut-être que des religieux ſont uniquement faits pour prier; à la bonne heure; en ce cas

qu'on les enferme dans leurs maiſons pour y prier tout à leur aiſe, et qu'on les empêche de ſe mêler d'autre choſe.

Cette ſuppreſſion d'office et de chant chez les Jéſuites, avant que d'être contr'eux un ſujet de reproche, en avait été un de plaiſanterie, ſuivant le génie de nôtre nation; ' Les Jéſuites, diſait-on, ne ſavent ' point chanter, parce que les oiſeaux de ' proye ne le ſavent pas; ce ſont, diſait-on encore, ' des gens qui ſe lèvent à quatre ' heures du matin pour réciter enſemble ' les litanies à huit heures du ſoir.' Les Jéſuites ont eu le bon eſprit de rire les premiers de ces épigrammes Françaiſes, et de ne rien changer à leur manière de vivre; ils ont cru plus utile et plus honorable pour eux d'avoir des Pétau et des Bourdaloue, que des fainéans et des chantres.

Il faut avouer néanmoins que parmi les ſciences et les arts, deux genres ont été faibles chez les Jéſuites, la poëſie Françaiſe et la philoſophie. Le meilleur de leurs poëtes Français eſt au deſſous du médiocre; mais la poëſie Françaiſe demande pour y ex-

celler, une fineſſe de tact et de goût, qui ne peut s'acquérir qu'en fréquentant le monde beaucoup plus qu'un religieux ne doit ſe le permettre; cette école de l'urbanité et de la délicateſſe eſt peut-être la ſeule choſe qui ait manqué au Jéſuite Le Moine pour être un poëte du premier ordre; car ce Jéſuite, ſuivant le jugement qu'en a porté un de nos plus grands maîtres, avait d'ailleurs une imagination prodigieuſe†. Quand on demandera pourquoi les Jéſuites n'ont point eu de poëtes Français, il faudra demander pourquoi les univerſités n'en ont pas eu davantage, et pourquoi tant de poëtes Latins modernes, pris dans tous les corps et dans tous les états, n'ont pû réuſſir à faire deux vers Français ſupportables.

La philoſophie (j'entends la véritable, car la ſcholaſtique n'en eſt que la lie et le rebut) n'a pas été non plus fort brillante chez les Jéſuites; mais l'a-t-elle été davantage dans les autres ordres religieux? Il eſt

† Mr. de Voltaire dans ſon excellent catalogue des écrivains du ſiécle de Louis XIV.

preſqu'impoſſible qu'un homme de communauté devienne un grand philoſophe; l'eſprit de corps, l'eſprit monaſtique ſurtout, et plus que tout autre peut-être, l'eſprit dominant de la ſociété, celui d'un dévouement ſervile à ſes ſupérieurs, donne à la raiſon trop d'entraves, contraires à cette liberté de penſer ſi néceſſaire à la philoſophie. Mallebranche eſt le ſeul philoſophe célèbre qui ait appartenu à une congrégation régulière; mais cette congrégation eſt compoſée d'hommes libres; et d'ailleurs Mallebranche eſt peut-être moins un grand philoſophe, qu'un excellent écrivain en philoſophie.

Si quelque ordre (nous le dirons en paſſant) eût pû eſpérer de le diſputer aux Jéſuites dans les ſciences et les lettres, et peut-être de l'emporter ſur eux, c'eſt cette congrégation de l'Oratoire dont Mallebranche a été un des membres les plus diſtingués. La liberté dont on y jouït ſans être jamais lié par des voeux, la permiſſion de penſer autrement que ſes ſupérieurs, et de faire uſage de ſes talens à ſon gré, voilà ce qui

a donné à l'Oratoire des prédicateurs excellens, des ſavans profonds, des hommes illuſtres de toute eſpèce. Auſſi les Jéſuites ont bien ſenti ce qu'ils avaient à craindre de pareils rivaux. Ils les ont perſécutés; et les Oratoriens ont eu la ſimplicité de leur prêter le flanc en ſe faiſant Janſeniſtes.† Par là ils ont fourni un prétexte aux attaques de leurs ennemis, et ont eu la douleur de voir le délabrement de leur congrégation, arrivé par leur propre faute. Ils viennent à la vérité de recueillir quelques lambeaux de la dépouille des Jéſuites; mais il eſt difficile que ces lambeaux puiſſent remplacer ce qu'ils ont perdu. On doit d'ailleurs leur rendre cette juſtice, qu'ils n'ont pas marqué d'empreſſement à profiter de la ruine de leurs adverſaires; la ſociété dans ſon malheur a éprouvé de la part des Oratoriens une modération dont elle ne leur avait pas donné l'éxemple. Mais que cette modération ſoit jouée ou ſincère,

† Ils en étaient bien éloignés en 16— lorſqu'ils défendirent à tous les ſujets de la congrégation d'enſeigner le Janſeniſme et le Carteſianiſme.

tique fondée ſur l'intérêt ou ſur la crainte, il n'eſt preſque point d'ex-jéſuite qui ne conſerve des liaiſons avec ſes anciens confrères, et qui, ayant même à ſe plaindre d'eux, ne ſe montre attaché à leurs intérêts, et prêt à les défendre contre leurs ennemis. Au reſte, cet attachement des Jéſuites à leur compagnie ne peut-être que l'effet de l'orgueil qu'elle leur inſpire, et point du tout des avantages qu'elle procure à chacun de ſes membres. Indépendamment du peu de confiance et d'amitié réelle qu'ils ont les uns pour les autres, et de la vie dure qu'ils ménent dans l'intérieur de leurs maiſons, les particuliers, quelque mérite qu'ils ayent, ne ſont conſidérés dans le corps qu'à proportion du talent qu'ils ont pour l'intrigue; le mérite modeſte, ou borné au travail du cabinet, y eſt méconnu, peu conſidéré, quelquefois perſécuté, ſi par malheur l'intérêt preſſant de la ſociété le demande; on a vu dans ces derniers tems, les pères Brumoi et Bougeant, les derniers Jéſuites qui ayent eu un mérite véritable et ſolide, mourir de

chagrin ſous le poids des perſécutions que leurs confrères furent obligés de leur faire ſouffrir : ces deux hommes, plus philoſophes, et plus éclairés, que leur état ne ſemblait le leur permettre, furent ſacrifiés par la ſocieté aux cris qu'ils excitèrent, l'un pour avoir approuvé un ouvrage où le régent du royaume, (mort il y avait 20. ans) était indirectement attaqué; l'autre pour une plaiſanterie philoſophique ſur *le langage des bêtes*, qu'on l'obligea de réparer en le confinant à la Flèche, et en le chargeant de la *confection* d'un catéchiſme qui le conduiſit au tombeau, accablé de dégout et d'ennui. Cent ans auparavant, Pétau, le fameux Pétau, avait penſé eſſuyer un ſort à peu près ſemblable, pour avoir prétendu qu'avant le concile de Nicée l'égliſe n'était pas trop décidée ſur la divinité du Verbe *; Il mourut au collège des Jéſuites de Paris, abandonné et manquant de tout. Il ſemble que la deviſe de la ſociété ait été celle des an-

* V. Le dict de Bayle au mot Pétau. Voyez auſſi le Longueruana. I. Part. p 86.

ciens Romains; ' Salus populi ſuprema lex ' eſto †.

A tous ces moyens d'augmenter leur conſidération et leur crédit, ils en joignent un autre non moins efficace; c'eſt la régularité de la conduite et des moeurs. Leur diſcipline ſur ce point eſt auſſi ſévère que ſage; et quoi qu'en ait publié la calomnie, il faut avouer qu'aucun ordre religieux ne donne moins de priſe à cet égard. Ceux même d'entr'eux qui ont enſeigné la doctrine la plus monſtrueuſe, qui ont écrit ſur les matières les plus obſcènes, ont mené la vie la plus édifiante et la plus exemplaire. C'était aux pieds du crucifix que le pieux Sanchez écrivait ſon abominable et dégoutant ouvrage; et on a dit en particulier d'Eſcobar, également connu par l'auſtérité de ſes moeurs et par le relâchement de ſa morale, qu'il achetait le ciel bien cher pour lui-même, et le donnait à bon marché aux autres.

On a vû les ſuccès que les Jéſuites a-

† Le ſalut du peuple eſt la ſuprême loi.

vaient ſû ſe procurer à la cour de France; leur progrès était à peu près le même dans preſque toutes les cours; au commencement de ce ſiécle il n'y avait en Europe aucun prince catholique dont ils ne dirigeaſſent la conſcience, et dont ils n'euſſent obtenu les graces les plus ſignalées; partout leurs ennemis frémiſſaient, et partout ils ſe moquaient de leurs ennemis.

Ils ne bornaient pas leur ambition à l'Europe; toujours pleins du projet de gouverner, et de gouverner par la religion, ils envoyaient aux Indes et à la Chine des miſſionaires, qui y portaient le chriſtianiſme pour le peuple, et les ſciences prophanes pour les princes, pour les grands, et pour les hommes éclairés, que ce moyen pouvait leur rendre favorables.

Arrêtons nous un moment ici, et examinons plus particuliérement, par quel genre d'enſeignement et de doctrine les Jéſuites ont ſçu faire de ſi grands progrès chez les nations Chrétiennes et chez celles qui ne l'étaient pas.

La religion que nous profeſſons roule

ſur deux points, ſes dogmes et ſa morale. Parmi les dogmes il en eſt, comme la trinité, la rédemption, la préſence réelle, &c. qui en paraiſſant confondre l'eſprit humain, ne lui offrent à croire que des vérités ſpéculatives en elles mêmes; ces ſortes de vérités, quelque obſcures qu'elles ſemblent à la raiſon, et quelque ſoumiſſion qu'elles en exigent, ne ſont pas celles qui trouvent le plus d'oppoſition dans la multitude; naturellement portée pour le merveilleux, elle eſt diſpoſée à adopter aveuglément les erreurs les plus abſurdes en ce genre, et à plus forte raiſon les vérités qui ne ſont qu'incompréhenſibles, pourvu qu'elles ne contrediſent pas ſes penchans. Les Jéſuites ont donc prêché ces vérités dans toute leur exactitude; ils ſentaient bien qu'ils ne riſquaient pas beaucoup. Mais il eſt d'autres dogmes, comme ceux de la prédeſtination et de la grace, qui tiennent à la pratique de la religion, et qui prêchés dans toute leur rigueur à des eſprits non préparés, ſeraient peu propres à faire des proſelites. Il faut bien ſe garder, dit le ſage et pieux Mr.

Fleuri, d'annoncer *d'abord* aux infidèles les articles de notre croyance qui pourraient trop les révolter. Supposons un miſſionnaire qui vienne dire *bruſquement* à des ſauvages; ' Mes enfans, je vous annonce un ' Dieu que vous ne pouvez ſervir digne-' ment ſans une grâce ſpéciale, qu'il a ré-' ſolu de toute éternité de vous donner ou ' de vous refuſer. Hé bien, lui diraient les ſauvages, ' nous l'attendrons cette grace, et ' en l'attendant, nous reſterons dans notre ' croyance.' Quels ſuccès auraient eu les Jéſuites, s'ils s'y étaient pris de la ſorte? Qu'un Janſeniſte eût été à leur place prêcher ſa doctrine repouſſante (qu'il appelle néanmoins modeſtement la doctrine de St. Auguſtin et de St. Paul) il eût été bientôt, ou abandonné comme un fou, ou chaſſé par le peuple à coups de pierres. Les Jéſuites ſe ſont conduits bien plus adroitement; ils ont prouvé, à ce que diſent leurs ennemis, la vérité de cette maxime de l'écriture, que les enfans de ténébres agiſſent avec plus de prudence dans leurs affaires que les enfans de lumière; ils ont prêché aux peuples

qu'ils voulaient convertir, le Pélagianiſme dont ils font profeſſion, et qui eſt beaucoup plus accommodé à la faibleſſe et à la vanité humaine; mais non ſeulement ils ont prêché plus humainement que n'auraient fait les Janſeniſtes, ils ont prêché plus habilement que n'aurait fait Pélage lui-même. L'héréſie de ce moine ne fit pas autant de fortune qu'elle l'aurait pû, parce qu'il reſtait à moitié chemin. Pélage en rendant à la liberté ſes droits, lui impoſait des obligations ſévères par la morale dont il recommandait la pratique; cette morale était celle du Chriſtianiſme dans toute ſon auſtérité, le renoncement à ſoi-même, la pénitence la plus rigoureuſe, le combat continuel contre ſes paſſions; les Jéſuites ont ſenti que ces devoirs pénibles n'étaient pas faits pour le commun des hommes, et c'était la multitude qu'ils voulaient attirer à eux. Après avoir adouci ce que les dogmes de la prédeſtination et de la grace ont de trop dur en apparence, ils en ont fait autant de ce que les obligations impoſées par le Chriſtianiſme ont de trop difficile. Les

grands, pour la plupart, ſont par le vice de leur éducation, ſuperſtitieux, ignorans et adonnés à leurs paſſions. Ils leur permirent d'avoir des maîtreſſes, pourvû qu'ils marquaſſent du zèle pour la religion, et de l'attachement à ſes pratiques extérieures, qui ne ſont plus qu'une eſpéce d'amuſement quand les paſſions ſont ſatisfaites, et qui ſervent d'ailleurs aux conſciences peu éclairées, de calmant, ou ſi l'on veut, de palliatif dans leurs remords. Ils ſuivirent à peu près le même plan pour tous ceux qu'ils dirigeaient, et réuſſirent à ſe faire par ce moyen un grand nombre de partiſans; l'eſprit Jéſuitique dans la manière d'enſeigner la religion eſt aſſez bien repréſenté par la définition que l'abbé Boileau donnait de ces pères; ' Ce ſont, diſait il, ' des gens qui allongent le ſymbole, et ac- ' courciſſent le décalogue.'

Je ne puis m'empêcher de remarquer à cette occaſion une ſingulière contradiction de l'eſprit humain en matière de religion. Les Janſeniſtes ſont à la fois ce qu'il ne paraît pas qu'on puiſſe être enſemble, *pré-*

deſtinatiens dans le dogme, et *rigoriſtes* dans la morale; ils diſent à l'homme: ' Vous a-' vez de grands devoirs à remplir, mais vous ' ne pouvez rien de vous-même; et quoi ' que vous faſſiez, quelques vertus humaines ' que vous pratiquiez, chacune de vos acti-' ons ſera UN NOUVEAU CRIME, à moins ' que Dieu ne la ſanctifie par ſa grace, que ' vous n'obtiendrez pas ſi vous n'y êtes pré-' deſtinés gratuitement et avant la préviſ-' on de vos mérites.' Il faut avouer que cette doctrine eſt douce, propre à conſoler, et ſurtout conſéquente! mais dans ces ſortes de matières il ne s'agit pas d'être conſéquent et raiſonnable; c'eſt le caractère de celui qui dogmatiſe; ce n'eſt pas la logique, qui lui dicte ce qu'il doit prêcher. Le Janſeniſte, impitoyable de ſa nature, l'eſt également et dans le dogme et dans la morale qu'il enſeigne; il s'embarraſſe peu que l'une ſoit en contradiction avec l'autre; la nature du Dieu qu'il prêche (et qui heureuſement pour nous n'eſt que le ſien) eſt d'être dur comme lui, et dans ce qu'il veut qu'on faſſe, et dans ce qu'il veut qu'on

croye. Que penſerait-on d'un monarque qui dirait à un de ſes ſujets : ' Vous avez ' les fers aux pieds, et vous n'êtes pas le ' maître de les ôter; cependant je vous a- ' vertis que ſi vous ne marchez tout à ' l'heure, et longtems, et fort droit, ſur le ' bord de ce précipice où vous êtes, vous ' ſerez condamné à des ſupplices éternels ?' † Tel eſt le Dieu des Janſeniſtes: telle eſt leur théologie dans ſa pureté originale et primitive. Pélage, dans ſon erreur, était

† On ne ſera peut-être pas fâché de voir ce qu'un philoſophe de beaucoup d'eſprit, et plein de mépris d'ailleurs pour toutes les querelles théologiques, penſait ſur cette charmante doctrine. ' Se peut-il qu'on ' donne au mot de *liberté* un ſens auſſi forcé que celui ' que lui donnent les Janſeniſtes ? Nous ſommes donc, ' ſelon eux, comme une bille ſur un billard, indiffé- ' rente à ſe mouvoir à droite ou à gauche ; mais dans ' le tems même qu'elle ſe meut à droite, on la ſou- ' tient encore indifférente à s'y mouvoir, par la raiſon ' qu'on aurait pû la pouſſer à gauche. Voilà ce qu'on ' oſe appeller en nous *liberté*, une liberté purement ' paſſive, qui ſignifie ſeulement l'uſage différent que ' le créateur peut faire de nos volontés, et non pas ' l'uſage que nous en pouvons faire nous-mêmes avec ' ſon ſecours. Quel langage bizarre et frauduleux !' *Lettre de Mr. de la Motte à Mr. de Fenelon.*

plus raiſonnable. Il dit à l'homme: ' Vous ' pouvez tout; mais vous avez beaucoup à ' faire.' Cette doctrine était moins révoltante, mais pourtant encore incommode et pénible. Les Jéſuites ont été, ſi on peut parler de la ſorte, au rabais du marché de Pélage; il ont dit aux chrétiens: ' Vous ' pouvez tout, et Dieu vous demande peu ' de choſe.' Voilà comme il faut parler aux hommes charnels, et ſourtout aux grands du ſiécle, quand on veut s'en faire écouter.

Ce ne ſont pas les ſeules précautions qu'ils ayent priſes; car ils ont penſé à tout. Ils ont eu (à la vérité en petit nombre) des caſuiſtes et des directeurs ſévères, pour le petit nombre de ceux qui par caractère ou par ſcrupule voulaient porter dans toute ſa rigueur le joug de l'évangile; par ce moyen ſe faiſant, pour ainſi dire, *tout à tous*, ſuivant une expreſſion de l'écriture (dont à la vérité ils détournaient tant ſoit peu le ſens) d'un côté ils ſe préparaient des amis de toute eſpéce, et de l'autre ils réfutaient ou croyaient réfuter d'avance l'objection qu'on pouvait leur faire, d'enſeigner univerſel-

lement la morale relâchée, et d'en avoir fait la doctrine uniforme de leur compagnie. Cette eſpèce d'aſſortiment complet, deſtiné à ſatisfaire tous les gouts, eſt aſſez bien repréſenté dans ces vers ſi connus de Deſpréaux.

Si Bourdaloue un peu ſévère
Nous dit, craignez la volupté,
Eſcobar, lui dit-on, mon père,
Nous la permet pour la ſanté.

Il faut même remarquer que la plûpart de ces Jéſuites ſi ſévères dans leurs livres ou dans leurs ſermons, l'ont été beaucoup moins pour leurs pénitens; on a dit de Bourdaloue même, que 'ſ'il ſurfaiſait dans 'la chaire, il rabattait dans le confeſſional;' nouveau trait de politique bien entenduë de la part des Jéſuites; parce que la ſévérité ſpéculative répond aux cenſeurs, et que la condeſcendance pratique attire la multitude.

A la Chine ils employèrent encore d'autres voyez; ils allégèrent au peuple le joug qu'ils venaient lui impoſer, en lui permettant d'allier aux pratiques du Chriſtianiſme

quelques cérémonies de la religion du pays, aux-quelles la multitude, partout ſuperſtitieuſe et moutonnière, était fort attachée.

Cette philoſophie purement humaine, qui ne voit dans le zèle des Jéſuites et de beaucoup d'autres pour aller prêcher la religion aux extrémités de la terre, qu'un moyen dont ils ſe ſervent pour être accrédités et puiſſans, regarde comme les plus adroits miſſionnaires ceux qui ſavent le mieux parvenir à ce but. Il ne faut donc pas s'étonner, ſi elle eſt un pieu ſurpriſe de tant d'invectives et de clameurs dont ces pères ont été l'objet, au ſujet des ſuperſtitions Chinoiſes qu'ils permettaient aux nouveaux convertis. En cela, comme dans le reſte de leur conduite juſqu'au tems de leur deſtruction, ils ont prouvé, on le répète, qu'ils connaiſſaient mieux les hommes que ne faiſaient leurs adverſaires; ils ont ſenti qu'il ne falait pas effaroucher ni dégouter les nouveaux chrétiens en leur interdiſant quelques pratiques nationales qui leur étaient chères, et qu'on eſt toujours le maître d'interpréter à ſon gré. Le

pape St. Grégoire, qu'on a appellé le Grand, et qui était à coup sûr un homme d'esprit, semble, si on en croit les Jésuites, leur avoir sur cela donné l'exemple; ils ont du moins prétendu s'en autoriser. Le moine Augustin que ce pape avait envoyé en Angleterre pour convertir des peuples encore barbares, le consultait sur quelques restes de cérémonies, moitié civiles, moitié payennes, auxquelles les nouveaux convertis ne voulaient pas renoncer; il demandait à Grégoire, s'il pouvait leur permettre ces cérémonies; ' On n'ôte point, répondit ce ' pape, à des esprits durs toutes leurs ha- ' bitudes à la fois; on n'arrive point sur un ' rocher escarpé en y sautant, mais en s'y ' trainant pas à pas.' Voilà sur quel principe les Jésuites prétendent s'être conduits à la Chine. Ils étaient persuadés que sans cette condescendance, la religion qu'ils prêchaient n'y aurait pas même été écoutée. Je ne doute pas qu'habiles comme ils sont, (ou plutôt comme ils étaient) ils ne l'ayent encore palliée et mitigée sur beaucoup d'autres points; et on ne peut discon-

venir qu'ils n'ayent bien fait, rélativement à leurs vuës, puiſqu'après tout ce n'était ni Dieu ni le Chriſtianiſme qu'ils voulaient faire régner, c'était la ſociété ſous ces noms reſpectables.

D'ailleurs ni la morale ſévère de la religion, ni les dogmes de la grace qu'on les accuſait de défigurer, ne ſont pas prononcés d'une manière ſi excluſive dans l'écriture, qu'on n'y rencontre auſſi pluſieurs paſſages favorables à des opinions plus mitigées; et on croit bien que les Jéſuites profitaient de ces paſſages, à l'exemple de tant de ſectes qui ont trouvé dans la bible et dans les pères de quoi appuyer leurs opinions, tandis que leurs adverſaires y trouvaient également de quoi les combattre. Ce ſont, s'il eſt permis de parler de la ſorte, des arſenaux communs, où chacun va s'armer de pied en cap, et comme il lui plait. Auſſi n'eſt-ce pas ſans raiſon que l'égliſe catholique a décidé, que c'était à elle ſeule à donner aux fidèles le vrai ſens des écritures et des pères; vérité dont on ne ſaurait s'écarter, ſans s'expoſer à un Pyrrho-

niſme dangereux en matière de dogme.

Ce qu'il y a de ſingulier, et ce qui doit paraître plus étrange aux proſelites qu'on allait faire à cinq mille lieues de notre Europe, c'eſt que tandis que les Jéſuites prêchaient le Chriſtianiſme à leur manière, d'autres miſſionaires leurs ennemis, moines et ſéculiers, en prêchaient un tout différent aux mêmes peuples, en les avertiſſant, ſous peine de damnation, de ne pas croire au catéchiſme des Jéſuites. On peut juger de l'effet que ces conteſtations devaient produire. ' En vérité, meſſieurs, leur diſait l'empereur de la Chine, ' vous prenez bien ' de la peine de venir de ſi loin nous prê- ' cher des opinions contradictoires, ſur leſ- ' quelles vous êtes prêts à vous égorger.' Après leur avoir fait cette repréſentation, il les laiſſa prêcher tant qu'ils voulurent, perſuadé que de tels apôtres ne pouvaient avoir de grands ſuccès. Il profita d'ailleurs, pour l'utilité de ſon païs, du ſéjour des Jéſuites, qui parlèrent beaucoup plus à la cour d'aſtronomie et de phyſique que de trinité et de religion, et qui vinrent à bout

de rendre les autres miſſionnaires ou ſuſpects ou mépriſables.

Ce n'eſt pas qu'ils ne ſuſſent très bien s'expoſer aux plus grands périls et à la mort même, pour la cauſe de cette religion qu'ils traveſtiſſaient en la prêchant, et qui ne ſervait que de moyen à leur ambition. Lorſque l'empereur du Japon jugea à propos (pour des raiſons qui lui parurent indiſpenſables) d'exterminer le Chriſtianiſme de ſes états, les Jéſuites y eurent leurs martyrs comme les autres, et même en plus grand nombre. On n'en ſera pas ſurpris quand on ſaura ce qui m'a été raconté par un homme très digne de foi. Il avait connu particuliérement un Jéſuite qui avait été employé vingt ans dans les miſſions du Canada, et qui ne croyant pas en Dieu, comme il en convenait à l'oreille de cet ami, avait affronté vingt fois la mort pour la religion, qu'il prêchait avec ſuccès aux ſauvages. Cet ami repréſentait au Jéſuite l'inconſéquence de ſon zèle: ' Ah! répondit le miſſionaire, ' vous n'avez pas ' d'idée du plaiſir qu'on goûte à ſe faire

' écouter de vingt mille hommes, et à leur ' persuader ce qu'on ne croit pas soi- ' même.'

Tel est l'esprit de la méthode que les Jésuites ont suivie pour enseigner avec succès aux hommes ce qu'ils appellaient la religion et la morale Chrétienne. Telle est la doctrine mitigée qu'ils prêchaient à la cour de Louis XIV, et par le moyen de laquelle ils parvinrent à s'y rendre si agréables. Aussi est-ce principalement sous le règne de ce prince que la puissance, le crédit et l'opulence des Jésuites ont reçu en France de prodigieux accroissemens; c'est sous ce règne qu'ils sont parvenus à rendre le clergé dépendant d'eux, (on peut dire même leur esclave) par la feuille des bénéfices, dont les PP. de la Chaize et le Tellier, confesseurs du roi, furent chargés successivement; c'est sous ce règne qu'ils sont parvenus, en conséquence du besoin que les évêques avaient d'eux, à extorquer, même en les bravant, leur confiance, ou l'apparence de leur confiance, et à se faire donner la direction de plusieurs sémi-

naires, où la jeuneſſe deſtinée à l'égliſe était élevée dans leur doctrine et dans la haine de leurs ennemis; c'eſt ſous ce règne qu'ils ſont parvenus, en décriant ou aviliſſant les autres ordres et les eccléſiaſtiques ſéculiers, à envahir un grand nombre de collèges, ou du moins à obtenir la permiſſion d'en établir de nouveaux; c'eſt ſous ce règne qu'ils ſont parvenus, par la confiance et la conſidération que Louis XIV. leur accordait, à attirer toute la cour dans leur collège de Clermont. On ſe ſouvient encore de la marque de flatterie qu'ils donnèrent au monarque, en ôtant à ce collège le nom qu'il portait de *la ſociété de Jéſus*, pour l'appeller *collège de Louis le Grand;* et perſonne n'ignore le diſtique Latin qui fut fait à ce ſujet, et dans lequel on reprochait à la ſociété ' de ne point reconnaître ' d'autre Dieu que le roi.' Ainſi on les repréſentait à la fois, comme idolâtres du deſpotiſme pour les rendre vils, et comme prédicateurs du régicide pour les rendre odieux; ces deux accuſations pouvaient paraitre un peu contradictoires, mais il ne s'a-

giſſait pas de dire l'exacte vérité, il s'agiſſait de dire des Jéſuites le plus de mal qu'il était poſſible.

Enfin ce qui a mis le comble à la puiſſance et à la gloire de la ſociété, c'eſt ſous Louis XIV. que les Jéſuites ſont parvenus à détruire ou du moins à opprimer en France les Proteſtans et les Janſeniſtes, leurs ennemis éternels; les Proteſtans en contribuant à la révocation de l'édit de Nantes, cette ſource de dépopulation et de malheurs pour le royaume; les Janſeniſtes, en les privant des dignités eccléſiaſtiques, en armant les évêques contr'eux, en les forçant d'aller prêcher et écrire dans les païs étrangers, où même ces infortunés trouvaient encore la perſécution.

Ce n'eſt pas que ſous ce règne même, où les Jéſuites furent ſi puiſſans et ſi redoutables, on ne leur ait porté de terribles coups, et plus terribles peut être que tous ceux qu'ils avaient eſſuyés juſqu'alors. Les plaidoiers de Paſquier et d'Arnaud n'étaient guères que des ſatyres ampoulées et de mauvais goût; les Provinciales leur

firent une playe beaucoup plus funeſte; ce chef-d'oeuvre de plaiſanterie et d'éloquence divertit et indigna toute l'Europe à leurs dépens. En vain ils répondirent, que la plûpart des théologiens et des moines avaient enſeigné comme eux la doctrine ſcandaleuſe qu'on leur reprochait; leurs réponſes, mal écrites, et pleines de fiel, n'étaient point lûes, et tout le monde ſavait les Provinciales par coeur. Cet ouvrage eſt d'autant plus admirable, que Paſcal en le compoſant ſemble avoir deviné deux choſes qui ne paraiſſent pas faites pour être devinées, la langue et la plaiſanterie. La langue était bien loin d'être formée; qu'on en juge par la plûpart des ouvrages publiés dans ce même tems, et dont il eſt impoſſible de ſoutenir la lecture; dans les Provinciales il n'y a pas un ſeul mot qui ait vieilli, et ce livre, écrit il y a plus de cent ans, ſemble avoir été écrit d'hier. Une autre entrepriſe non moins difficile, était de faire rire les gens d'eſprit et les honnêtes gens à propos de la *grace ſuffiſante*, du *pouvoir prochain*, et des déciſions des caſuiſtes; ſujets bien peu

favorables à la plaiſanterie, ou, ce qui eſt pire encore, ſuſceptibles de plaiſanteries froides et monotones, capables tout au plus d'amuſer des prêtres et des moines. Il fallait, pour éviter cet écueil, une fineſſe de tact d'autant plus grande, que Paſcal vivait fort retiré, et éloigné du commerce du monde; il n'a pû démêler que par la ſupériorité et la délicateſſe de ſon eſprit, le genre de plaiſanterie qui pouvait ſeul être goûté des bons juges dans cette matière ſèche et inſipide. Il y a réuſſi au delà de toute expreſſion; pluſieurs de ſes bons mots ont même fait proverbe dans la langue, et les *lettres Provinciales* ſeront éternellement regardées comme un modèle de goût et de ſtyle. Il eſt ſeulement à craindre que l'expulſion des Jéſuites, diminuant l'intérêt qu'on prenait à ce livre, n'en rende la lecture moins piquante, et peut-être ne le faſſe oublier un jour. C'eſt le ſort que doit appréhender l'auteur le plus éloquent, s'il n'écrit pas des choſes utiles à toutes les nations et à tous les ſiécles; la durée d'un ouvrage, quelque mérite qu'il ait d'ailleurs,

eſt preſque néceſſairement liée à celle de ſon objet. Les *Penſées de Paſcal*, bien inférieures aux Provinciales, vivront peut-être plus longtems, parce qu'il y a tout lieu de croire (quoi qu'en diſe l'humble ſociété) que le Chriſtianiſme durera plus longtems qu'elle.

Les Provinciales ſeraient peut-être plus aſſurées de l'immortalité qu'elles méritent à tant d'égards, ſi leur illuſtre auteur, cet eſprit ſi élevé, ſi univerſel, et ſi peu fait pour prendre intérêt à des billeveſées ſcholaſtiques, eût tourné également les deux partis en ridicule. La doctrine révoltante de Janſenius et de St. Cyran y prêtait pour le moins autant que la doctrine accommodante de Molina, de Tambourin, et de Vaſquez. Tout ouvrage où on immole avec ſuccès à la riſée publique des fanatiques qui ſe déchirent, ſubſiſte même encore quand les fanatiques ne ſont plus. J'oſerais prédire cet avantage au chapitre *ſur le Janſeniſme*, qu'on lit avec tant de plaiſir dans l'excellent *Eſſai ſur l'hiſtoire générale*, par le plus agréable de nos écrivains

philoſophes. L'ironie eſt diſtribuée dans ce chapitre à droite et à gauche avec une fineſſe et une légéreté, qui doit couvrir les uns et les autres d'un mépris ineffaçable, et les dégoûter de s'égorger pour des ſornettes. Il me ſemble voir le chat de la Fontaine, † devant qui le lapin et la belette vont porter leur procès au ſujet d'un méchant trou qu'ils ſe diſputent, et qui pour déciſion,

Jettant des deux côtés la griffe en même tems,
Met les plaideurs d'accord en croquant l'un et l'autre.

Perſonne n'eſt peut-être plus propre que cet illuſtre écrivain à faire l'hiſtoire des querelles théologiques, pour les rendre tout à la fois odieuſes et ridicules, et par là délivrer à jamais le genre humain de ce honteux et redoutable fléau.

'La Morale pratique des Jéſuites,' ouvrage du docteur Arnauld, qui ſuivit d'aſſez près les Provinciales, acheva, quoique d'un mérite très inférieur, de jetter ſur ces pères un vernis odieux dont ils n'ont pû ſe laver; cette impreſſion fâcheuſe et pro-

† Liv. VII. fabl. 16.

fonde, toujours entretenue par la lecture de ces mêmes ouvrages, a trouvé encore au bout d'un ſiécle les eſprits diſpoſés à croire tout le mal qu'on diſait d'eux, et à approuver tout celui qu'on leur a fait. Le terme de morale Jéſuitique a été comme conſacré dans la langue pour ſignifier la morale relâchée, et celui d'Eſcobarderie pour ſignifier un adroit menſonge; et l'on ſait combien une façon de parler à la mode a de pouvoir, ſurtout en France, pour accréditer les opinions.

Les Jéſuites, chargés dès-lors de tant de haine et d'imputations, n'en devaient être que longtems après la victime; ils en triomphèrent dans la première violence de l'attaque, et n'en devinrent que plus puiſſans, plus animés contre leurs ennemis, et plus redoutables pour eux. Cependant à quels ennemis avaient-ils à faire? à des hommes du plus grand mérite et de la plus grande réputation, et dont la conſidération dans le public augmentait encore par la perſécution même; un Arnauld, un Nicole, un Saci, en un mot tous les écrivains

de la célèbre maiſon de Port-Royal. Ces adverſaires étaient bien plus à craindre pour la ſociété que de ſimples théologiens, que le commun des hommes n'écoute, n'entend, ni n'eſtime; ils étaient grands philoſophes (autant du moins qu'on le pouvait être alors) gens de lettres du premier ordre, excellens écrivains, et d'une conduite irréprochable. Ils avaient dans le royaume et à la cour même des amis reſpectables et zélés, qu'ils s'étaient acquis par leurs talens, leurs vertus, et les ſervices ſignalés dont la littérature leur était redevable. La Grammaire générale et raiſonnée qu'on nomme de Port-Royal, parce qu'ils en furent les auteurs, l'excellente Logique appellée du même nom, les Racines Grecques, de ſavantes grammaires pour les langues Grecque, Latine, Italienne et Eſpagnole; telles étaient les productions de cette ſociété reſpectable et libre. L'illuſtre Racine avait été leur élève, et avait conſervé, ainſi que Deſpréaux ſon ami, les plus intimes liaiſons avec eux; leurs ouvrages ſur la religion et ſur la morale é-

taient lûs et eſtimés de toute la France; et par le ſtyle mâle et correct dans lequel ils étaient écrits, avaient le plus contribué, après les Provinciales, à la perfection de notre langue, tandis que les Jéſuites ne comptaient encore parmi leurs écrivains Français que des Barris et des Garraſſes. Quel dommage que ces écrivains de Port-Royal, ces hommes d'un mérite ſi ſupérieur, ayent perdu tant d'eſprit et de tems à des controverſes ridicules ſur la doctrine bonne ou mauvaiſe de Janſenius, ſur les diſcuſſions creuſes et interminables du libre arbitre et de la grace, et ſur l'importante queſtion de ſavoir, ſi cinq propoſitions inintelligibles ſont dans un livre que perſonne ne lit? tourmentés, empriſonnés, exilés pour ces vaines diſputes, et ſans ceſſe occupés à défendre une cauſe ſi futile, combien d'années la philoſophie et les lettres ont à regretter dans leur vie? Que de lumières n'auraient-ils pas adjoutées à celle dont ils avaient déja éclairé leur ſiécle, s'ils n'avaient été entraînés par ces malheureuſes et pitoyables diſtractions, ſi indignes d'oc-

cuper des hommes comme eux? Oſons-en dire davantage, au riſque de nous écarter un moment de notre ſujet. La raiſon peut-elle s'empêcher de verſer des larmes amères, quand elle voit combien les querelles, ſi ſouvent excitées dans le ſein du Chriſtianiſme, ont enfouï de talens utiles; combien de ſiécles ces miſérables et ſcandaleuſes conteſtations ont fait perdre à l'eſprit humain; et combien de génies, faits pour découvrir de nouvelles vérités, ont employé (au grand regret de la vraie religion) tout ce qu'ils avaient de ſagacité et de lumières, à ſoutenir ou accréditer des abſurdités anciennes? Lorſqu'on parcourt dans la vaſte bibliothèque du Roi, la première ſalle, immenſe par ſon étendue, et qu'on la trouve deſtinée dans ſa plus grande partie à la collection ſans nombre des commentateurs les plus viſionnaires de l'écriture, des écrivains polémiques ſur les queſtions les plus vuides de ſens, des théologiens ſcholaſtiques de toute eſpèce, enfin de tant d'ouvrages d'où il n'y a pas à tirer une ſeule page de vérité, peut-on s'empê-

cher de s'écrier avec douleur, *ut quid perditio haec?* * Encore l'humanité n'aurait été que médiocrement à plaindre, si tous ces objets frivoles et absurdes, ces *bagatelles sacrées*, comme les appelle un célèbre magistrat, † n'avaient abouti qu'à des injures, et n'avaient pas fait répandre des flots de sang. Mais fermons les yeux sur ces tristes objets; et faisons seulement une autre reflexion, aussi consolante qu'humiliante pour l'esprit humain. Comment est-il possible que la même espèce d'*êtres* qui a inventé l'art d'écrire, l'arithmétique, l'astronomie, l'algèbre, la chimie, l'horlogerie, la fabrique des étoffes, tant de choses enfin dignes d'admiration dans les arts méchaniques et liberaux; ait inventé la philosophie et la théologie scholastique, l'astrologie judiciaire, le concours concomitant, la grace versatile et congrue, la délectation victorieuse, les accidens absolus, et tant d'autres inepties, qui feraient inter-

* A quoi bon cette perte?

† Mr de la Chalotais dans son *Essai sur l'éducation*, présenté au parlement de Bretagne.

dire par autorité de juſtice celui qui les imaginerait aujourd'hui pour la première fois? Platon définiſſait l'homme, ' un ani-' mal à deux pieds ſans plumes?' Quelque ridicule que cette définition paraiſſe, il était peut-être difficile (les lumières de la religion miſes à part) de caractériſer autrement l'indéfiniſſable eſpèce humaine, qui d'un côté ſemble par des chef-d'oeuvres de génie s'être approchée des intelligences céleſtes, et de l'autre par mille traits incroyables de ſotiſe et d'atrocité, s'être miſe au niveau des animaux les plus ſtupides et les plus féroces. Quand on meſure l'intervalle de Scot à Neuton, ou plutôt des ouvrages de Scot à ceux de Neuton, faut-il dire avec Térence; ' homo homini quid praeſtat; ' qu'il y a de diſtance entre un homme et ' un autre?' Ou faut-il ſeulement attribuer cette diſtance immenſe à la différence énorme des ſiécles, et penſer avec douleur que ce *Docteur ſubtil* et abſurde qui a tant écrit de chimères admirées de ſes contemporains, eût peut être été Neuton dans un ſiécle plus éclairé? Qu'on péſe bien toutes

ces réflexions, qu'on y ajoute la lecture de l'hiſtoire eccléſiaſtique, ces faſtes de la vertu de quelques hommes, et de l'imbécile méchanceté de tant d'autres; qu'on voye dans cette hiſtoire les uſurpations ſans nombre de la puiſſance ſpirituelle; les brigandages et les violences exercées ſous le prétexte de la religion; tant de guerres ſanglantes, tant de perſécutions atroces, tant d'aſſaſſinats commis au nom d'un Dieu qui les abhorre; et on aura à peu près le catalogue exact des avantages que les diſputes du Chriſtianiſme ont apportés aux hommes.

Pour en revenir aux Jéſuites, la nomination du père le Tellier à la place de confeſſeur de Louis XIV, leur fournit l'occaſion d'exercer pleinement leur vengeance. Cet homme ardent, et inflexible, haï de ſes confrères mêmes qu'il gouvernait avec une verge de fer, fit boire aux Janſeniſtes *juſqu'à la lie*, ſuivant ſa propre expreſſion, *le calice de l'indignation de la ſociété.* A peine fut-il en place, qu'on prévit les maux dont il allait être la cauſe; Et le philoſophe

Fontenelle dit en apprenant sa nomination, *les Jansenistes ont péché.*

Le premier exploit de ce Jésuite féroce et fougueux, fut la destruction de Port-Royal, où l'on ne laissa pas pierre sur pierre, et d'où l'on exhuma jusqu'aux cadavres qui étaient enterrés. Cette violence, exécutée avec la dernière barbarie contre une maison respectable par les hommes célèbres qui l'avaient habitée, et contre de pauvres religieuses plus dignes de compassion que de haine, excita les cris de tout le royaume; ils ont retenti jusqu'à nos jours; et les Jésuites même ont avoué en voyant le spectacle de leur destruction, que c'étaient les pierres de Port-Royal qui leur tombaient sur la tête pour les écraser.

Mais l'indignation que la destruction de Port-Royal excita contr'eux, ne fut rien en comparaison du soulévement général que causa la bulle *unigenitus*. On sait que cette bulle fut leur ouvrage; on sait la réclamation universelle qu'elle produisit dans presque tous les ordres de l'état; on sait les intrigues, les fourberies, les violences

qui furent miſes en oeuvre pour en extorquer l'acceptation. On ſe rappelle que Louïs XIV. étant venu à bout de la faire recevoir (tant bien que mal) par une aſſemblée de quarante prélats, voyait avec peine neuf évêques qui y reſtaient oppoſés; il aurait déſiré pour la tranquillité de la conſcience, une uniformité entière dans le corps épiſcopal; ' Cela eſt le plus aiſé du monde, lui dit madame la ducheſſe ſa fille; ' vous n'avez qu'à ordonner aux quarante acceptans d'être de l'avis des neuf autres.' Les propoſitions condamnées étaient pour la plupart ſi mal choiſies, qu'on prétend qu'un grand prince, en les liſant dans la bulle, les prit pour les vérités qu'elle ordonnait de croire, en parut édifié, et fut bien ſurpris, quoique docile, quand ſon confeſſeur le détrompa.

Les magiſtrats ne furent pas des derniers à s'élever contre cette bulle. Ils étaient ſurtout révoltés de la cenſure de la propoſition 91. ' La crainte d'une excommunication injuſte ne doit jamais nous ' empêcher de faire notre devoir.' Inſtruits

par les triſtes effets des querelles du ſacerdoce et de l'empire durant tant de ſiécles, ils ſentaient combien il était facile de profiter de cette cenſure, pour détacher les peuples, par des menaces d'excommunication, de la fidélité qu'ils doivent à leur ſouverain. Ils voyaient dans une condamnation ſi téméraire l'atteinte ſecrette que les Jéſuites et la cour de Rome voulaient porter à nos maximes ſur l'indépendance temporelle des rois. On ne pouvait ſouſcrire avec quelque pudeur à l'anathême lancé contre une propoſition ſi évidente, qu'en la bornant à un ſens détourné qu'elle ne préſente pas, en la jugeant (ce qui eſt ridicule en pareille matière) ſur une prétenduë intention de l'auteur en faveur des fanatiques excommuniés. Qui doute que les fanatiques ne puiſſent abuſer de la vérité que cette propoſition renferme, pour braver toute excommunication qu'ils croiront injuſte? Mais l'abus qu'on peut faire d'une vérité eſt-il une raiſon pour la proſcrire? l'écriture même ſerait-elle à l'abri

d'une flétriſſure fondée ſur de pareils motifs?

Neanmoins, malgré la réclamation des magiſtrats, la bulle fut enregiſtrée; tout plia, de gré ou de force, ſous le poids de l'autorité royale; la fureur avec laquelle le père le Tellier, auteur de cette production ultramontaine, en perſécuta les adverſaires, fut pouſſée ſi loin, que les Jéſuites même, quoiqu'aguerris de longue main à la violence, étaient effrayés de la ſienne, et diſaient hautement; ' Le père le Tellier ' nous mène ſi grand train qu'il nous ver- ' ſera.' Ils ne croyaient peut-être pas dire ſi vrai. C'eſt cette bulle et la perſécution dont elle a été cauſe, qui au bout de cinquante ans a porté aux Jéſuites le coup mortel; on va le voir par la ſuite de ce récit; mais il n'eſt pas inutile de faire auparavant une obſervation ſur la conduite et les projets du père le Tellier. Bien des gens croyent que ce Jéſuite était un fripon, ſans religion, qui faiſait ſervir à ſa haine ce nom reſpectable; il y a beaucoup plus d'apparence que c'était un fanatique

de bonne foi, qui perſuadé de la bonté de ſa cauſe, ſe croyait tout permis pour aſſurer le triomphe de ce qu'il ſuppoſait être *la ſaine doctrine.* Dans le même tems qu'il perſécutait les Janſéniſtes, il déferait Fontenelle à Louis XIV. comme un athée, pour avoir fait *l'hiſtoire des oracles.* Fontenelle, l'élève des Jéſuites, leur ami de tous les tems, ainſi que le grand Corneille ſon oncle, déſapprouvant même la doctrine et la morale des Janſeniſtes, autant qu'un philoſophe peut déſapprouver des opinions théologiques; enfin toujours ſage et réſervé ſur la religion, dans ſes diſcours comme dans ſes écrits; tel était l'homme que le Tellier voulait perdre, en même tems qu'il cherchait à écraſer Queſnel et ſes partiſans. Se fût-il conduit de la ſorte, s'il n'eût été animé par un principe de perſuaſion?

Heureuſement pour le Janſeniſme et pour la philoſophie, Louïs XIV. mourut. Le Tellier, chargé de l'exécration publique, fut exilé à la Flèche, où il finit bientôt ſa vie, odieuſe à toute la nation. Le Duc d'Orléans régent, en tout l'oppoſé de

Louis XIV, ne voulait, ni braver avec violence le cri public que la conſtitution *unigenitus* avait excité, ni offenſer durement le pape et les évêques, trop engagés pour reculer; il fit accepter preſque ſans bruit, et avec toutes les modifications qu'on voulut, cette bulle fatale, qui préſentée par les Jéſuites avait excité tant de clameurs; appuyé des philoſophes qui l'entouraient, et qui commençaient dès lors à ſe faire écouter, appuyé ſurtout de ſon miniſtre le Cardinal Dubois, dont la façon de penſer en matière de religion était bien connue, il jetta ſur cette guerre théologique un ridicule qui la fit ceſſer.

Les Jéſuites, devenus moins puiſſans pendant la régence, recouvrèrent néanmoins bientôt la place de confeſſeur du roi, dont ils avaient été privés un moment; on prétend que leur réhabilitation à la cour fut un des articles ſecrets de la réunion de la France avec l'Eſpagne en 1719. On ajoûte que cet article avait été ménagé par le Jéſuite d'Aubenton, confeſſeur de Philippe V. et tout-puiſſant à la cour de Ma-

drid. Pour l'honneur des miniſtres que la France avait alors, il faut croire que cette anecdote eſt une fable.

Tout fut paiſible d'ailleurs par rapport aux Jéſuites pendant le reſte de la régence et les miniſtères ſuivans; ils ſe bornérent à ſe ſoutenir ſans faire beaucoup parler d'eux. Le Cardinal de Fleury qui ne les aimait pas, était néanmoins dans la perſuaſion qu'on devait les protéger avec force, 'comme les 'plus fermes appuis de la religion,' dont ce miniſtre regardait le maintien comme partie du gouvernement. Cette façon de penſer du Cardinal de Fleury au ſujet des Jéſuites ſe trouve exprimée dans des lettres manuſcrites que j'ai lûes de lui; 'ce ſont, diſait il encore, 'd'excellens valets, mais 'de mauvais maîtres.' D'après ce principe il les traita *honnêtement* pendant ſon miniſtère, mais ſans leur marquer de faveur déclarée; il éleva au contraire beaucoup (et les Jéſuites ne lui en furent pas plus de gré) la communauté des Sulpiciens, beaucoup moins illuſtre et moins puiſſante, mais auſſi moins redoutable. Le Cardinal

de Fleury, ennemi des Janſeniſtes, qu'il regardait comme dangereux, et en même tems peu porté pour ce qui avait trop d'éclat en quelque genre que ce fût, prit ſous une protection particulière cette communauté nombreuſe; elle avait tout ce qu'il falait pour lui en paraître digne; elle joignait au mérite d'être très dévouée à la bulle, le bonheur de n'avoir jamais fait parler d'elle. Ce miniſtre remplit les évêchés de France d'une foule d'élèves de St. Sulpice, plus recommandables par leur dévotion que par leurs lumières; par là il jetta les premiers germes de cet état de langueur où le clergé de France parait aujourd'hui tombé, mais dont il faut eſpérer qu'il ſe relévera bientôt, grace à l'eſprit philoſophique qui éclaire aujourd'hui quelques-uns de ſes membres, et qui leur fait regarder avec raiſon le fanatiſme et l'ignorance comme les deux véritables fléaux de Chriſtianiſme.

Cependant cette bulle dont les Jéſuites avaient été les promoteurs, et qui avait éprouvé une ſi grande réſiſtance quand elle

parut, ſe trouvait inſenſiblement acceptée par tous les évêques. La nation Françaiſe qui crie ſi aiſément, et qui plus aiſément encore ſe laſſe de crier, était familiariſée avec une production qu'elle avait d'abord appellé *monſtrueuſe*; chacun la recevait en l'interprétant à ſon gré; car tel eſt le merveilleux privilège de ces ſortes de déciſions de Rome, qu'on peut à toute force les entendre comme on veut, et s'y ſoumettre en reſtant dans ſon opinion. Le Janſeniſme, autrefois ſoutenu (au grand regret de la raiſon) par des hommes d'un vrai mérite, n'avait plus pour ſoutien que des défenſeurs dignes d'une pareille cauſe, quelques prêtres pauvres et obſcurs, inconnus juſques dans leur quartier; la folie des convulſions, qui avait excité des querelles dans le parti même, avait achevé de les avilir en les rendant ridicules; enfin cette ſecte expirante et mépriſée, touchait à ſon dernier moment, lorſqu'un enchaînement imprévû de circonſtances lui a redonné tout à coup une vie qu'elle n'eſpérait plus. La vipère que les Jéſuites croyaient avoir écraſée, a

eu la force de retourner la tête, de les mordre au talon, et de les faire périr. Voici par quelle ſuite de cauſes cet étrange événement a été produit.

Les parlemens, qui s'étaient élevés contre la ſociété dès ſa naiſſance, n'avaient eu que trop de raiſons de perſiſter dans les mêmes ſentimens à ſon égard. Ils étaient juſtement bleſſés des avantages, du pouvoir et du crédit qu'elle avait obtenus malgré eux; ils l'étaient ſourtout de cette conſtitution *unigenitus*, dont les intrigues Jéſuitiques les avaient forcés d'enregiſtrer l'acceptation; acceptation qu'ils jugeaient, comme nous l'avons vû, contraire aux droits de la couronne; et ils attendaient, pour éclater, une occaſion favorable, ſans peut-être oſer ſe flatter qu'elle ſe préſentât jamais.

La querelle des ſacremens refuſés aux Janſeniſtes a été la première étincelle de l'embraſement, l'Hélène de cette guerre, auſſi mince par ſon premier objet, qu'elle eſt devenuë importante par ſes ſuites. Un des principaux archevêques du royaume,

et un évêque de Mirepoix ſon appui et ſon conſeil, tous deux très-perſuadés de l'excellence de la bulle, et de la damnation de ceux qui la rejettent, réſolurent, en prélats conſéquens, de faire refuſer aux Janſeniſtes la communion à la mort. On avait déja tenté ce refus dans quelques provinces, mais deux ou trois fois ſeulement, de loin à loin, et à petit bruit; on crut qu'il était tems de lever le maſque, et de traiter abſolument les ennemis de la bulle *unigenitus* comme des hérétiques ſéparés de l'égliſe. Si on s'en rapporte à la foule des théologiens conſtitutionaires, les deux prélats, auteurs et exécuteurs de ce projet, étaient très bien fondés; qu'on nous permette de rapporter ici (comme ſimples hiſtoriens) les raiſons ſingulières qu'on alléguait en leur faveur, et celles qu'on leur oppoſait. ' La ' bulle *unigenitus*, (diſaient ſes partiſans) ' mal accueillie ſans doute, et même con- ' ſpuée à ſa naiſſance, avait fini par être u- ' nanimement reçuë; il n'y avait dans tout ' le monde chrétien aucun évêque qui ré- ' clamât contre cette production bonne ou

‘ mauvaiſe de la cour de Rome; on avait
‘ beau dire qu'elle renverſait les principes
‘ du Chriſtianiſme, que l'acceptation n'en
‘ avait pas été libre, que les uns l'avaient
‘ reçuë par crainte, les autres par intérêt;
‘ elle était acceptée, et ſans oppoſition, par
‘ tout le corps des paſteurs; voilà, dans les
‘ principes de l'égliſe catholique, tout ce
‘ qui doit ſervir de bouſſole aux ſimples fi-
‘ dèles dans leur foi. Ce n'eſt point à eux
‘ à examiner ni les dogmes en eux-mêmes,
‘ ni la nature de l'acceptation; il leur ſuf-
‘ fit de voir clairement que l'égliſe viſible
‘ les adopte; on entend ici par l'égliſe *vi-*
‘ *ſible*, ce que tout catholique entend par
‘ ce mot, c'eſt-à-dire le pape, les évêques,
‘ et preſque tous les eccléſiaſtiques ſécu-
‘ liers et réguliers du ſecond ordre. Quelle
‘ que ſoit la doctrine que cette égliſe vi-
‘ ſible enſeigne, le fidèle doit croire ferme-
‘ ment, nonobſtant même les apparences
‘ contraires les plus fortes, qu'elle l'a tou-
‘ jours enſeignée; autrement J. C. n'aurait
‘ pas dit vrai en promettant à cette égliſe
‘ d'être *toujours avec elle.* Les paſſages de

‘ l'écriture et des pères, qui paraîtraient le
‘ plus évidemment contraires au nouveau
‘ catéchiſme, s'expliqueront d'une manière
‘ qui y ſera favorable; l'égliſe a ſeule le
‘ droit d'en fixer le ſens. En un mot, dès
‘ qu'elle a parlé, il faut ſe ſoumettre, quoi
‘ qu'elle diſe. Il s'en falait de beaucoup
‘ qu'après le concile de Nicée, la divinité
‘ de J. C. fût auſſi ſolemnellement, auſſi u-
‘ niverſellement, auſſi uniformément reçuë
‘ par le corps des paſteurs, que la bulle *uni-*
‘ *genitus* l'a été dans ces derniers tems. Ce-
‘ pendant après le concile de Nicée, les A-
‘ riens étaient dès-lors hérétiques avérés,
‘ malgré les partiſans qui leur reſtaient. Il
‘ ſe peut, il eſt même hors de doute, que
‘ dans les conciles qui ont décidé des ma-
‘ tières de foi, bien des évêques ont opiné
‘ pour la bonne cauſe par des vuës de poli-
‘ tique, d'intérêt ou de paſſion. Témoin la
‘ malheureuſe facilité avec laquelle la plû-
‘ part des prélats qui, ſous Conſtantin, a-
‘ vaient déclaré que le Verbe était Dieu, dé-
‘ clarèrent enſuite ſous Conſtance qu'il n'é-
‘ tait qu'un homme. Témoin encore la con-

‘ duite violente de St Cyrille et du concile
‘ d'Ephèse à l'égard de Neſtorius. Témoin
‘ enfin les intrigues qui ont trop ſouvent
‘ troublé ces aſſemblées ſaintes, et outragé,
‘ pour ainſi dire, le St. Eſprit qui y préſide;
‘ mais encore une fois, ce ne ſont pas les
‘ motifs, c'eſt le réſultat de la déciſion que
‘ les fidèles doivent conſidérer. C'eſt à ce
‘ réſultat ſeul qu'ils doivent s'en tenir; ils
‘ auraient trop à faire, s'il leur falait re-
‘ monter juſqu'aux cauſes qui ont dicté l'ar-
‘ rêt. Dieu a promis à ſon égliſe l'infail-
‘ libilité dans ſes déciſions, mais il n'a pas
‘ promis à chaque particulier la pureté dans
‘ ſes motifs; il ſe ſert de toutes ſortes de
‘ moyens, même des paſſions des hommes,
‘ pour faire triompher et connaître la vé-
‘ rité; et il employe les choſes humaines
‘ pour faire réuſſir les choſes divines.

D'après ces raiſons (dont nous ne prétendons nullement apprécier la juſteſſe) les partiſans de la bulle ſe croyaient fondés à traiter les Janſeniſtes comme des ſectaires déclarés. Ceux-ci diſaient pour ſe défendre, que l'égliſe univerſelle était ſaiſie de leur

cauſe par l'appel qu'ils avaient fait au futur concile, et que juſqu'a la déciſion qu'ils attendaient, on ne pouvait les rejetter hors de ſon ſein. On leur répondait qu'une foule d'hérétiques, à commencer par Pélage, ſi odieux aux Janſeniſtes modernes, avaient été regardés et traités comme des novateurs, ſans avoir été condamnés expreſſément par aucun concile oecuménique. Ils objectaient que la bulle ne propoſait réellement aucune vérité à croire, parce que les qualifications accumulées d'*hérétiques*, de *ſentant l'héréſie*, de *malſonnantes*, d'*offenſant les oreilles pieuſes* &c. n'étaient appliquées à aucune propoſition du P. Queſnel en particulier. Quelques uns de leurs adverſaires, à l'exemple d'un illuſtre chef d'Iſraël, † leur répondaient (en ſe moquant vraiſemblablement et d'eux et de la bulle) qu'elle propoſait 'à croire d'une foi implicite des vérités indéterminées;' les autres diſaient ſimplement, que dans une liſte de poiſons, il n'était pas néceſſaire de marquer expreſſément le degré de malignité

† Feu Mr. le Cardinal de Tencin.

de chacun pour avertir les citoyens de s'en préſerver. On demandait encore aux Janſeniſtes, comment l'égliſe pouvait conſerver un de ſes caractères eſſentiels, celui d'être *viſible*, s'il falait la réduire à une poignée de prêtres, oppoſés à tout le reſte des paſteurs? et ils repliquaient que la véritable égliſe, l'égliſe *viſible*, était celle qui enſeignait *viſiblement* la ſaine doctrine, et qui n'autoriſait pas, comme la bulle, le Pélagianiſme le plus révoltant; ils ajoutaient que l'égliſe, toute *viſible* qu'elle eſt et qu'elle doit être, n'était pas moins *cachée* en apparence dans ces tems malheureux, où les pères de l'égliſe aſſurent que tout l'univers *fut étonné de ſe voir Arien.* En un mot les Janſeniſtes répondaient à leurs adverſaires, comme Sertorius à Pompée :

Rome n'eſt plus dans Rome, elle eſt toute où je ſuis.

C'eſt ainſi que les uns et les autres défendaient leur cauſe. On ne parle point des injures qu'ils y ajoûtaient, et qui de part et d'autre étaient dignes des raiſons.

Les ſeuls magiſtrats (et cette obſervation n'eſt pas à négliger) oppoſaient en cette

occaſion aux conſtitutionaires des raiſons ſans replique; ils prononçaient que la doctrine enſeignée ou autoriſée par la bulle, portait atteinte aux loix du royaume, et par conſéquent ne devait pas être un prétexte de vexation. Voilà de quoi ces magiſtrats étaient juges compétens, et ſur quoi les partiſans de la bulle n'avaient rien à leur répondre; car c'eſt aux dépoſitaires des loix à décider de ce qui y eſt conforme ou contraire; et cette queſtion n'eſt pas même du reſſort de l'égliſe.

Il eſt certain d'ailleurs que tous ces refus de ſacremens occaſionnés par la bulle, troublaient les familles; qu'ils jettaient la diſſenſion parmi les citoyens; qu'à cet égard au moins les magiſtrats devaient en prendre connaiſſance, et employer, comme ils faiſaient, l'autorité des loix pour faire ceſſer le trouble. Mais l'inconvénient qu'entraînent les querelles de théologie, de nuire à la tranquillité publique, eſt le fruit de la faute qu'on a faite en France, et preſque partout ailleurs, de lier les choſes civiles à la religion; de vouloir qu'un bourgeois de

Paris ſoit non ſeulement ſujet fidèle, mais encore bon catholique, et auſſi exact à rendre le pain béni qu'à payer les impôts. Tant que cet eſprit ſubſiſtera parmi nous, la maxime dont les fanatiques abuſent ſi ſouvent, 'qu'il vaut mieux obéïr à Dieu 'qu'aux hommes,' ſera un obſtacle invincible aux plus ſages meſures du gouvernement et des magiſtrats pour étouffer les querelles de religion; parce que les hommes aiment mieux obéïr à un maître qu'ils ſe donnent (et qui après tout ne leur commande que ce qu'ils veulent) qu'à un maître qu'ils n'ont pas choiſi, et qui leur ordonne ce qui leur déplait. En Hollande, où les Janſeniſtes font une égliſe abſolument ſéparée, que le gouvernement ignore et laiſſe en paix, ils ne ſont ni la cauſe ni l'objet d'aucun trouble. Ce n'eſt que par une ſage tolérance (également avouée de la religion et de la politique) qu'on peut empêcher toutes ces frivoles diſputes d'être contraires au repos de l'état, et à l'union des citoyens. Mais quand viendra cet heureux tems?

Quoi qu'il en ſoit, les Janſeniſtes, traités à leur mort comme des excommuniés, ſe ſoulevèrent contre cette nouvelle perſécution. Le parlement qui n'avait enrégiſtré la bulle que malgré lui, prit leur défenſe; il bannit les prêtres qui refuſaient de communier les Janſeniſtes expirans; l'archevêque de ſon côté interdiſait et privait de leur place les prêtres qui obéïſſaient au parlement; et ces malheureux Portes-Dieu (c'eſt ainſi qu'on les appelle) ayant pour perſpective l'exil d'un côté et la faim de l'autre, ſe trouvaient dans une fâcheuſe alternative. Les gens raiſonnables étaient ſurpris que l'arçhevêque, auteur de leur infortune, n'allât pas ſe préſenter lui-même au parlement, déclarer qu'ils n'avaient rien fait que par ſes ordres, et ſe rendre victime pour tant d'innocens. On avait d'autant plus lieu de s'y attendre, que la vertu de ce prélat et ſa bonne foi dans cette affaire n'étaient nullement ſuſpectes. Les Janſeniſtes l'appellaient perſécuteur et ſchiſmatique, les courtiſans opiniâtre; ſes partiſans le comparaient à St. Athanaſe, appellé auſſi,

diſaient-ils, opiniâtre et rebelle par les courtiſans de ſon tems.

La diſpute s'échauffa de plus en plus; la cour voulut inutilement la faire ceſſer; les Janſeniſtes avaient trouvé moyen de cauſer plus d'embarras par leur mort, qu'ils n'avaient fait pendant leur vie. Les parlemens et l'archevêque furent exilés tour à tour. Enfin le roi, juſtement ennuyé de ces querelles, rappella les magiſtrats, et de concert avec eux, impoſa également ſilence aux partiſans et aux adverſaires de la bulle.

Cette loi du ſilence, il eſt vrai, ne fut pas trop bien obſervée; elle fut ſurtout enfreinte par les éloges que les Janſeniſtes en faiſaient; ils imprimaient de gros volumes pour prouver qu'il falait ſe taire; ils reſſemblaient à ce pédant de Molière, qui après avoir parlé longtems, et dit beaucoup de ſotiſes, promet enfin de garder le ſilence, † et voulant prouver qu'il tient ſa promeſſe, interromt à chaque moment la

† Dépit Amoureux, Acte I. Scène dernière.

converſation, pour faire obſerver ‘ qu'il ‘ n'ouvre pas la bouche.

Les conſtitutionnaires de leur côté oſaient dire, que le roi n'était pas en droit d'ordonner à des ſujets forcenés, de ſe taire ſur l'objet ridicule qui échauffait leurs têtes; que le ſixiéme concile général avait *anathématiſé* le *Type* de l'empereur Conſtant, qui n'était auſſi, à ce qu'ils prétendaient, qu'une *loi de ſilence.* Les Janſeniſtes répondaïent que ce concile avait encore mieux fait en *anathématiſant* le pape Honorius.

Le roi, occupé comme un bon père, ſuivant l'expreſſion d'un auteur célèbre, à ſéparé des enfans qui ſe battaient, voulut s'appuyer d'une autorité, reſpectable aux deux partis, et ſurtout au plus nombreux; il jugea à propos de conſulter ſur cette queſtion, dont toute la France était agitée, le feu pape Benoit XIV, homme d'eſprit qui n'aimait pas les Jéſuites, et qui au fond mépriſait cette controverſe. Le Pape répondit en adroit Italien; d'un côté il ordonnait l'acceptation de la bulle, ouvrage

d'un de ſes *infaillibles* prédéceſſeurs, qu'il ne pouvait honnêtement condamner; de l'autre il déclarait en même tems que les Janſeniſtes qui la rejettaient n'en devaient pas moins être communiés à la mort, ' mais ' à leurs riſques et fortunes,' et après avoir été *bien avertis* du danger qu'ils couraient pour leur ſalut éternel. Depuis cette époque les refus de communion devinrent moins fréquents; les Janſeniſtes et leurs adverſaires crurent avoir également le pape pour eux, et la paix ſembla preſque rétablie.

Elle ne fut pas même alterée par la démarche que le parlement crut devoir faire quelque tems après, d'appeller de nouveau de cette bulle *unigenitus* dont il avait enregiſtré malgré lui l'acceptation; il n'appellait pas à la vérité de la *doctrine* de la bulle, c'eût été toucher à l'encenſoir, et il connaiſſait trop bien les limites de ſes droits; il n'appella que de *l'exécution* de cette bulle, la déclarant contraire à ce qu'on nomme en France ' les libertés de l'égliſe Gallicane.' Cet appel n'eut pas l'éclat qu'il méritait;

il venait à la ſuite d'une quantité d'écrits dont la légéreté Françaiſe commençait à être fatiguée. Les partiſans de la bulle ſe moquaient même, avec une indécence puniſſable, de ces ' prétenduës libertés de l'é-' gliſe Gallicane,' en vertu des quelles le parlement, ſuivant les termes de ſes arrêts, ordonnait aux prêtres, ſous des peines infamantes, l'adminiſtration des ſacrements; ils ne voyaient pas, diſaient ils ridiculement, en quoi de pareils arrêts appuyaient et favoriſaient ' la liberté de l'égliſe de ' France,' en forçant ſes miniſtres à ce qu'ils ne croyaient pas devoir faire. Ce diſcours, ces querelles, les brochures ſans nombre qui en réſultaient, ſervaient d'aliment à la frivolité et à la gayeté de la nation; on riait de l'animoſité réciproque des théologiens des deux partis pour des queſtions qui le méritaient ſi peu: car cette animoſité, quoique très ordinaire et de tous les tems, étonne et amuſe toujours les gens raiſonnables. On ne riait pas moins de voir, que malgré les ordres réïterés donnés à la Sorbonne, de ne plus parler de bulle *uni-*

genitus dans ſes cahiers ni dans ſes théſes, elle marquât l'attachement le plus opiniâtre à cette bulle, qu'elle avait rejettée ſi longtems. Il ne manquait plus, diſait on, à tout ce qui s'était paſſé d'étrange à ce ſujet, que de défendre ſans ſuccès à la faculté de théologie d'enſeigner une doctrine qu'on avait eu bien de la peine à lui faire accepter. La philoſophie, ſurtout, riait en ſilence de toutes ces diſparates, et s'amuſait de ce nouveau changement de ſcène, attendant avec patience l'occaſion d'en profiter. Ceux d'entre les philoſophes qui n'eſpéraient aucun fruit de ces querelles, prenaient le parti, plus ſage encore, de ſe moquer de tout; ils voyaient l'acharnement réciproque des Janſeniſtes et de leurs adverſaires, avec cette curioſité ſans intérêt qu'on apporte à des combats d'animaux; bien ſûrs, quoi qu'il arrivât, d'avoir à rire aux dépens de quelqu'un.

Tant de coups réciproquement portés de part et d'autre avec violence, n'allaient pas encore juſqu'aux Jéſuites; occupés d'une part à armer les évêques contre les

reſtes expirans des Janſeniſtes leurs ennemis, et de l'autre à animer ſans bruit la cour de France contre les parlemens, ils étaient l'ame ſecrette de toute cette guerre ſans paraître s'en mêler. Mais les Janſeniſtes, qui dans la querelle des ſacremens avaient ou croyaient avoir gagné du terrain, s'enhardiſſaient peu à peu, ſemblaient s'eſſayer à de plus grands coups; et l'archevêque leur ennemi aiguiſait, ſans le ſavoir, à force de zèle, le glaive dont la ſociété allait être bientôt percée.

Deux fautes capitales que firent alors les Jéſuites à Verſailles, commencèrent à ébranler leur crédit et à préparer de loin leur déſaſtre. Ils refuſerent, à ce qu'on aſſure, par des motifs de reſpect humain, de recevoir ſous leur direction des perſonnes puiſſantes, qui n'avaient pas lieu d'attendre d'eux une ſévérité ſi ſingulière à tant d'égards; ce refus indiſcret a, dit-on, contribué à précipiter leur ruine par les mains même dont ils auraient pû ſe faire un appui; ainſi ces hommes qu'on avait tant accuſés de morale relâchée, et qui ne s'é-

taient ſoutenus à la cour que par cette morale même, ont été perdus dès qu'ils ont voulu (même à leur grand regret) profeſſer le rigoriſme; matière abondante de réflexions, et preuve évidente que les Jéſuites, depuis leur naiſſance juſqu'à cette époque, avaient pris le bon chemin pour ſe ſoutenir, puis qu'ils ont ceſſé d'être, du moment qu'ils s'en ſont écartés.

On ajoûte que dans le même tems qu'ils déplaiſaient à la cour par leurs ſcrupules, ils y déplurent auſſi par leurs intrigues. Ils dreſſèrent, dit-on, des piéges ſecrets à des hommes en place, dont le crime à leurs yeux était de manquer de dévouement à la ſociété, la ſeule patrie qu'ils connaiſſent; l'effet ordinaire de ces ſortes d'attaques eſt d'affermir le crédit qu'elles ne renverſent pas; ceux qui étaient l'objet des menées Jéſuitiques n'en eurent que plus de faveur. Nous ignorons quelle diſpoſition produiſit en eux le coup qu'on avait voulu leur porter; mais il eſt difficile de croire que les intérêts de la ſociété leur en ſoient devenus plus chers.

Tandis que les Jéſuites, plutôt craints que ſoutenus par la plus grande partie du clergé, animaient contr'eux les parlemens, et s'aliénaient les perſonnes de la cour qui avaient le plus de crédit, ils avaient auſſi trouvé le ſecret d'indiſpoſer vivement une claſſe d'hommes, moins puiſſante en apparence, mais plus à craindre qu'on ne croit, celle des gens de lettres. Leurs déclamations à la cour et à la ville contre l'Encyclopédie, avaient ſoulevé contr'eux toutes les perſonnes qui prenaient intérêt à cet ouvrage, et qui étaient en grande nombre; leur déchainement contre l'auteur de la Henriade, leur ancien diſciple, et longtems leur ami, avait irrité cet écrivain célèbre, qui leur faiſait vivement ſentir la ſotiſe qu'ils avaient faite de l'attaquer. Quelque fort qu'on ſoit ou qu'on s'imagine être, il ne faut jamais ſe faire des ennemis qui, jouïſſant de l'avantage d'être lûs d'un bout de l'Europe à l'autre, peuvent exercer d'un trait de plume une vengeance éclatante et durable. C'eſt une maxime que la faveur et le pouvoir même ne doivent jamais faire

perdre de vuë, ſoit aux particuliers, ſoit aux corps, et que les Jéſuites de nos jours ſemblent avoir oubliée pour leur malheur. Le lion fait ſemblant de dormir, laiſſe bourdonner la guêpe autour de ſes oreilles, s'ennuye à la fin de l'entendre, ſe réveille, et la tue. Pendant ſix ans et plus, les journaliſtes de Trevoux et les troupes légères que la baſſe litterature entretenait à leur ſolde, ont outragé l'homme célèbre dont nous parlons, qui paraiſſait l'ignorer, et les laiſſait faire. Enfin las de ſe voir harcelé par tant d'inſectes, il a mis les Pandours au pilori, un bâillon à leurs chefs; et ce qui eſt important en France pour le gain d'une cauſe, a expoſé les uns et les autres à la riſée publique.

Pendant qu'il rendait les Jéſuites ridicules, ils ſe rendaient eux-mêmes odieux à tous les ſages de la nation, par l'intolérance qu'ils prêchaient dans ce même journal de Trevoux, et le fanatiſme qu'ils y affichaient. Ceux qu'on nomme philoſophes, et qu'ils cherchaient à perſécuter, n'oubliaient de leur côté aucune occaſion de ſe venger dans

leurs ouvrages, et se vengeaient de la manière la plus mortifiante pour les Jésuites, sans trop se compromettre et s'exposer. Ils ne leur disaient pas comme les Jansenistes: ' Vous êtes des ambitieux, des intriguans ' et des fripons;' cette accusation n'aurait pas humilié la société; ils leur disaient: ' Vous êtes des ignorans; vous n'avez plus ' parmi vous un seul homme de lettres, ' dont le nom soit célèbre en Europe et ' digne de l'être; vous vous glorifiez de ' votre crédit, mais ce crédit existe plus en ' opinion qu'en réalité, ce n'est plus qu'un ' château de cartes qu'on renversera dès ' qu'on osera souffler dessus.' Ils disaient vrai, et l'événement l'a prouvé. Pour comble de malheur, les Jésuites accablés de traits qu'ils s'étaient attirés par leur faute, n'avaient pas un seul défenseur en état de les repousser; les bons écrivains, les hommes de mérite, leur manquaient en tout genre; leurs nouveaux ennemis, opprimés par eux à Versailles, étaient plus forts la plume à la main; et on sent le prix de cet avantage chez une nation qui n'aime à lire

que pour s'amuſer, et qui finit toujours par ſe déclarer pour celui qui y réuſſit le mieux. Les Jéſuites avaient pour eux le fantôme de leur pouvoir; leurs adverſaires avaient la France et l'Europe.

Il faut avoüer que les Janſeniſtes, qui ne ſe ſont jamais piqués d'être fins, l'ont été dans ces derniers tems bien plus qu'ils ne penſaient, et que les Jéſuites qui ſe piquent de l'être beaucoup, ne l'ont été guères. Ils ont donné comme des ſots, dans un panneau que leurs ennemis leur ont tendu ſans s'en douter. Le gazetier Janſeniſte, excité ſeulement par le fanatiſme et par la haine (car ce ſatyrique imbécile n'en fait pas plus long) a reproché aux Jéſuites de pourſuivre dans les Janſeniſtes un fantôme d'heréſie, et de ne pas courre ſus aux philoſophes qui deviennent de jour en jour, ſelon lui, plus nombreux et plus inſolens. Les Jéſuites, bêtement, ont lâché leur proye qui ſe mourait, pour attaquer des hommes pleins de vigueur, qui ne penſaient point à leur nuire. Qu'eſt-il arrivé? ils n'ont point appaiſé leurs anciens ennemis, et s'en ſont

attiré de nouveaux dont ils n'avaient que faire; ils le ſentent bien aujourd'hui, mais il n'eſt plus tems.

Telle était la poſition de ces pères, lorſque la guerre allumée entre l'Angleterre et la France, occaſionna à la ſociété le fameux procès qui a entraîné ſa deſtruction. Les Jéſuites faiſaient le commerce à la Martinique; la guerre leur ayant cauſé des pertes, ils voulurent faire banqueroute à leurs correſpondans de Lyon et de Marſeille; un Jéſuite de France, à qui ces correſpondans s'adreſſèrent pour avoir juſtice, leur parla comme le *rat retiré du monde;*

Mes amis, dit le ſolitaire,
Les choſes d'ici-bas ne me regardent plus;
En quoi peut un pauvre reclus
Vous aſſiſter? Que peut-il faire,
Que de prier le ciel qu'il vous aide en ceci?
J'eſpère qu'il aura de vous quelque ſouci. *

Il leur offrit de *dire la Meſſe* pour leur obtenir de Dieu, au lieu de l'argent qu'ils demandaient, la grace de ſouffrir *chrétien-*

* Fables de la Fontaine Liv. VII. Fable 3.

nement leur ruine. Ces négotians, volés et perſiflés par les Jéſuites, les attaquèrent en juſtice réglée; ils prétendirent que ces pères en vertu de leurs conſtitutions étaient ſolidaires les uns pour les autres, et que ceux de France devaient acquitter les dettes des miſſions Américaines. Les Jéſuites ſe croyaient ſi ſûrs de la bonté de leur cauſe, qu'ayant le droit d'être jugés au grand conſeil, ils demandèrent, pour rendre leur triomphe plus éclatant et plus complet, que le procès fût porté à la grand-chambre du parlement de Paris. Ils y perdirent tout d'une voix, et à la grande ſatisfaction du public, qui en témoigna ſa joye par des applaudiſſemens univerſels; on les condamna à payer des ſommes immenſes à leurs parties, avec défenſe à eux de faire le commerce.

Ce ne fut là que le commencement de leur malheur. Dans le procès qu'ils ſoutenaient, il avait été queſtion de ſavoir, ſi en effet par leurs conſtitutions ils étaient ſolidaires les uns pour les autres; cette queſtion fournit au parlement une occaſion

toute naturelle de demander à voir ces constitutions fameuses, qui jamais n'avaient été ni examinées, ni approuvées avec les formes requises. L'examen de ces constitutions, et ensuite celui de leurs livres, a fourni des moyens *juridiques* plus que suffisans pour déclarer leur institut contraire aux loix du royaume, à l'obéïssance dûe au souverain, à la sureté de sa personne, et à la tranquillité de l'état.

Je dis des moyens *juridiques*. Car on doit distinguer dans cette cause, les moyens *juridiques* sur lesquels la destruction des Jésuites a été appuyée, d'avec les autres motifs (non moins équitables) de cette destruction. Il ne faut pas croire que ni les constitutions de ces pères, ni la doctrine qu'on leur reproche, aient été l'unique cause de leur ruine, quoique ce soit la seule vraiment *judiciaire*, et la seule par-conséquent dont on ait dû faire mention dans les arrêts rendus contre eux. Il n'est que trop vrai que plusieurs autres ordres ont à peu près pour principe cette même obéïssance servile que les Jésuites vouent à leurs

ſupérieurs et au pape; il n'eſt que trop vrai que mille autres docteurs et religieux ont enſeigné la doctrine du pouvoir de l'égliſe ſur le temporel des rois; ce n'eſt pas ſeulement parce qu'on croit les Jéſuites plus mauvais Français que les autres moines, qu'on les a détruits et diſperſés; c'eſt parce qu'on les a regardés avec raiſon comme plus redoutables par leurs intrigues et par leur crédit; Et ce motif, quoique non *juridique*, eſt aſſurement beaucoup meilleur qu'il ne falait pour s'en défaire. La ligue de la nation contre les Jéſuites reſſemble à la ligue de Cambrai contre la république de Veniſe, qui avait pour principale cauſe les richeſſes et l'inſolence de ces républicains. La ſociété avait fourni les mêmes motifs à la haine. On était juſtement indiſpoſé de voir des religieux, voués par état à l'humilité, à la retraite et au ſilence, diriger la conſcience des rois, élever la nobleſſe du royaume, cabaler à la cour, à la ville et dans les provinces. Rien n'irrite davantage les gens raiſonnables, que des hommes qui ont renoncé au monde, et qui cherchent à le gou-

verner. Tel était aux yeux des ſages, le crime de la ſociété le moins pardonnable; ce crime, dont on ne parlait pas, valait ſeul tous ceux dont on les chargeait d'ailleurs, et qui par leur nature, étaient plus propres à faire prononcer leur arrêt dans les tribunaux.

Ces pères ont même oſé prétendre, et pluſieurs évêques leurs partiſans ont oſé l'imprimer, que le gros recueil d'aſſertions extrait des auteurs Jéſuites par ordre du parlement, recueil qui a ſervi de motif principal pour leur deſtruction, n'aurait pas dû opérer cet effet; qu'il avait été ' compilé à la hâte par des prêtres Janſe- ' niſtes, et mal vérifié par des magiſtrats ' peu propres à ce travail; qu'il était plein ' de citations fauſſes, de paſſages tronqués ' ou mal entendus, d'objections priſes pour ' les réponſes; enfin de mille autres infidélités ſemblables. Les magiſtrats ont pris la peine de répondre à ces reproches, et le public les en aurait diſpenſés; on ne peut nier que parmi un très grand nombre de citations exactes, il ne fût échapé quelques

mépriſes; elle ont été avouées ſans peine; mais ces mépriſes (quand elles ſeraient beaucoup plus fréquentes) empêchent-elles que le reſte ne ſoit vrai? D'ailleurs la plainte des Jéſuites et de leurs défenſeurs fut-elle auſſi juſte qu'elle le parait peu; qui ſe donnera le ſoin de vérifier tant de paſſages? En attendant que la vérité s'éclairciſſe, (ſi de pareilles vérités en valent la peine) ce recueil aura produit le bien que la nation déſirait, l'anéantiſſement des Jéſuites; les reproches qu'on eſt en droit de leur faire ſeront plus ou moins nombreux; mais la ſocieté ne ſera plus; c'était là le point important.

Ce volume d'aſſertions, extrait des livres des Jéſuites condamnés par les magiſtrats, avait été précédé quelques années auparavant de la condamnation de l'ouvrage du Jéſuite Buſenbaum, dans lequel la doctrine du régicide eſt ouvertement ſoutenuë; l'exemplaire ſur lequel la condamnation fut prononcée portait pour datte 1757, époque funeſte de l'attentat qui a rempli la France d'horreur et de trouble. Les Jé-

ſuites ont prétendu que cette datte était une ſupercherie de leurs ennemis, qui pour les rendre odieux avaient fait mettre un frontiſpice nouveau à une édition ancienne; les Janſeniſtes ſoutenaient que l'édition était en effet toute récente, et prouvait d'une manière ſenſible juſqu'à quel point et à quel degré d'impudence les Jéſuites oſaient être mauvais Français. Ces Janſeniſtes, ſi peu adroits d'ailleurs, mais très ardens et très acharnés, etaient venus à bout de perſuader à la plus grande partie de la nation, que le crime atroce dont il s'agiſſait était l'ouvrage des Jéſuites. Cependant les réponſes du criminel dans ces interrogatoires, telles qu'elles ont été publiées, n'étaient nullement à la charge de ces pères; mais il avait ſervi chez eux, ainſi que chez des perſonnes du parti oppoſé; il l'avait déclaré à ſes juges; les Jéſuites (par de bonnes raiſons ſans doute, mais qu'on ignore) ne furent point interrogés, comme il ſemblait qu'ils auraient dû l'être; c'en fut aſſez à une grande partie du public pour les charger du crime.

L'aſſaſſinat du roi de Portugal, arrivé l'année ſuivante, et dans lequel la ſociété ſe trouva encore impliquée, ſervit de nouveaux moyens à ſes ennemis pour ſoutenir et faire croire que l'attentat qui ſoulevait la France était auſſi ſon ouvrage. Les amis des Jéſuites ont prétendu qu'ils étaient innocens du forfait commis en Portugal; que l'orage ſuſcité contr'eux à cette occaſion, et dont ils ont auſſi été les victimes dans ce royaume, était un effet de la haine qu'ils s'étaient attirée de la part du premier miniſtre Carvalho, tout-puiſſant auprès du prince. Mais pourquoi des religieux inſpirent-ils de la haine contr'eux à un miniſtre d'état, ſi ce n'eſt parce qu'ils ſe rendent redoutables à ce miniſtre par leurs intrigues? Pourquoi M. de Carvalho, qui déteſtait les Jéſuites, laiſſait-il en repos les Cordeliers, les Jacobins, et les Recollets, ſinon parce qu'il trouvait les Jéſuites en ſon chemin, et que les autres végétaient en paix dans leurs couvens ſans faire à l'état ni bien ni mal? Toute ſociété religieuſe et remuante, mérite par cela ſeul que l'état

en ſoit purgé; c'eſt un crime pour elle d'être redoutable.

Auſſi le miniſtre de Portugal profita-t-il habilement de l'imputation faite à quelques-uns de ces pères, d'avoir conſeillé, dirigé et abſous les aſſaſſins, pour faire chaſſer tous les Jéſuites du royaume; on les renvoya à leur général, qui, dit-on, ne ſachant que faire de ces nouveaux venus, les a laiſſé périr de faim et de miſère ſur les vaiſſeaux même qui les avaient apportés.

M. de Carvalho, en chaſſant les Jéſuites, en avait fait arrêter trois, qu'on avait déclaré coupables; mais il ne fut pas aſſez puiſſant pour faire exécuter à mort le Jéſuite Malagrida, qui paſſait pour le plus criminel. La populace Portugaiſe, ignorante, ſuperſtitieuſe, et imbue des maximes ultramontaines, n'aurait pas ſouffert qu'un religieux fût livré au bras ſéculier pour un crime digne des plus grands ſupplices, parce que ce crime n'était commis que contre un laïc; on fut obligé, pour trouver à Malagrida un crime contre Dieu, qui le rendît

digne de mort, d'aller chercher quelques mauvais livres de dévotion, ouvrages de l'imbécillité et de la démence, écrits par ce malheureux Jésuite; ce fut uniquement sur ces rapsodies qu'il fut condamné au feu par l'inquisition, non comme coupable de lése-majesté, mais comme hérétique. On lui reprochait des visions et des miracles dont il avait eu la bêtise de se glorifier; on lui reprochait surtout d'avoir pû, à l'âge de 75. ans, se desennuyer tout seul dans sa prison comme aurait fait un jeune novice; ce qui pouvait aussi être regardé comme une espèce de miracle, bien digne d'être compté parmi les autres. C'est sur de pareils motifs qu'il fut condamné à la mort la plus cruelle; l'arrêt ne fit pas même mention du parricide dont il était accusé; et comme le remarque très-bien M. de Voltaire, l'excès de l'atrocité fut joint à l'excès du ridicule.

C'est une chose plaisante que l'embarras où les Jésuites et les Jansenistes se trouvèrent à l'occasion de cette victime immolée à l'inquisition. Les Jésuites, dévoués

juſqu'alors à ce tribunal de ſang, n'oſaient plus en prendre le parti depuis qu'il avait brûlé un des leurs; les Janſeniſtes qui l'abhorraient, commencèrent à le trouver juſte, dès qu'il eût condamné un Jéſuite aux flammes; ils aſſurèrent et imprimèrent que l'inquiſition n'était pas ce qu'ils avaient cru juſqu'alors, et que la juſtice s'y rendait 'avec beaucoup de ſageſſe et de maturité.' Quelques magiſtrats même, juſqu'à ce moment ennemis jurés de l'inquiſition, ſemblèrent en cette circonſtance s'adoucir tant ſoit peu pour elle. Un des premiers tribunaux du royaume condamna au feu un écrit où l'inquiſition de Portugal était fort maltraitée à l'occaſion du ſuplice de Malagrida; et dans la dénonciation qui fit condamner cet écrit au feu, on donna beaucoup d'éloges, non pas tout-à-fait à l'inquiſition en elle-même, mais *à l'examen ſcrupuleux* d'après lequel le Jéſuite fut livré au bras ſéculier.

A l'occaſion de cette accuſation de régicide, tant de fois renouvellée contre les Jéſuites, nous rapporterons une anecdote

curieuſe. Il eſt étonnant que parmi tant de brochures qui ont appellé ces pères *aſſaſſins*, pas une ſeule n'ait fait mention d'un trait, à la vérité peu connu, mais qui ſemble donner beau jeu à leurs ennemis. A Rome, dans leur égliſe de St. Ignace, ils ont fait repréſenter aux quatre coins de la coupole (peinte il y a environ cent ans par un de leurs pères) des ſujets tirés de l'ancien teſtament; et ces ſujets ſont autant d'aſſaſſinats, ou au moins de meurtres, faits au nom de Dieu par le peuple Juif; Jahel, qui pouſſée par l'eſprit divin, enfonce un clou dans la tête de Siſara, à qui elle avait offert et donné l'hoſpitalité; Judith, qui conduite par le même guide, coupe la tête à Holopherne après l'avoir ſéduit et enyvré; Samſon qui maſſacre les Philiſtins par ordre du Seigneur; enfin David qui tue Goliath. Au haut de la coupole, St. Ignace dans une gloire, lance des feux ſur les quatre parties du monde, avec ces mots du Nouveau Teſtament; ' Ignem veni mittere in terram; et quid volo niſi ut ac-

cendatur?"* Il me ſemble que ſi quelque choſe pouvait faire connaître l'eſprit de la ſociété par rapport à la doctrine meurtrière qu'on lui impute, ces tableaux en ſeraient une preuve plus forte que tous les paſſages qu'on rapporte de leurs auteurs, et qui leur ſont communs avec tant d'autres: mais la vérité eſt que ces principes, appuyés en apparence par l'écriture mal entendue, ſont ceux des fanatiques de tous les tems, et nous pouvons ajoûter, de la plûpart des théologiens de parti, lorſqu'ils croiront avoir intérêt de les répandre, et pouvoir les prêcher en ſûreté. Pour eux un prince hérétique et infidèle eſt un tyran, et par conſéquent un homme dont la religion et la raiſon ordonnent également de ſe défaire. La ſeule choſe qu'on doit reprocher aux Jéſuites, c'eſt d'avoir abandonné ces abominables principes plus tard que les autres, après les avoir plus fortement ſoutenus; de faire une profeſſion particulière d'obéïſſance au Pape, et d'obéïſſance plus étroite

* Je ſuis venu mettre le feu ſur la terre: que puis-je deſirer, ſinon de le voir allumé?

que les autres religieux; d'être par cette raiſon d'autant plus à craindre dans l'état, qu'ils y ſont plus accrédités, plus répandus, plus adonnés au miniſtère eccléſiaſtique, et ſurtout à l'inſtruction de la jeuneſſe; de ne s'être jamais exprimés franchement et nettement (lorſqu'on ne les y a pas forcés) ſur les maximes du royaume concernant l'infaillibilité du pape et l'indépendance des rois; et d'avoir trop donné à entendre qu'ils regardaient ces maximes comme de ſimples opinions locales, ſur leſquelles on pouvait ſoutenir le pour et le contre, ſuivant les pays où l'on ſe trouvait placé. On peut dire avec vérité et ſans paſſion, que cette manière de penſer perce dans tous leurs ouvrages, et dans ceux même des Jéſuites Français qui ont voulu paraître moins ultramontains ſur nos maximes que leurs confrères d'Italie ou d'Eſpagne.

Il ne faut pas croire cependant que cette ſoumiſſion au pape, tant reprochée à la ſociété, ſoit pour elle un dogme irrévocable. Tandis que les Jéſuites la prêchaient en Europe avec tant de zèle, on pourrait dire

de fureur, pour faire accepter la bulle qu'ils avaient fabriquée, ils réſiſtaient à la Chine aux décrets que les ſouverains pontifes lançaient contr'eux ſur les cérémonies Chinoiſes; ils allaient même juſqu'à mettre en queſtion, ſi le pape était en droit de donner une déciſion ſur de pareils ſujets. Tant il eſt vrai que leur prétendu dévouement au pape n'était, pour ainſi dire, que *par bénéfice d'inventaire*, et ſous la condition tacite de favoriſer leurs prétentions, ou du moins de ne pas nuire à leurs intérêts.

Quoi qu'il en ſoit, le parallèle qu'on vient de faire de la doctrine des Jéſuites avec les autres ordres, eſt, ce me ſemble, le vrai point de vuë dont on a dû partir dans leur deſtruction. Parmi tant de magiſtrats qui ont écrit dans l'affaire de la ſocieté de longs requiſitoires, M. de la Chalotais, procureur général du parlement de Bretagne, parait ſurtout avoir enviſagé cette affaire en homme d'état, en philoſophe, en magiſtrat éclairé et dégagé de tout eſprit de haine et de parti. Il ne s'eſt point amuſé à prouver laborieuſement et

vernement ſe rendre ſur ce point au déſir unanime des citoyens éclairés!

En attendant ce deſaſtre des communautés monaſtiques et ce bonheur pour l'état, continuons et finiſſons le récit de l'anéantiſſement des Jéſuites. Malgré la guerre déclarée à la ſociété par les magiſtrats, ces pères ne ſe tenaient pas pour aſſurés de leur deſtruction; le parlement de Paris, qui leur avait porté les premiers coups, les avait aſſignés à un an pour juger leur inſtitut; le parti qui deſirait leur ruine, aveugle dans ſa haine, et ne connaiſſant ni les loix ni les formes, reprochait au parlement de leur avoir accordé un ſi long terme; il craignait que les amis qui leur reſtaient à la cour n'obtinſſent du roi qu'il évoquât à lui ſeul le jugement de cette affaire. Cette crainte paraiſſait d'autant plus fondée, que dans l'intervalle de l'aſſignation au jugement, ils avaient encore reçu de la cour des marques aſſez éclatantes de protection. Le parlement par l'arrêt du 6 Août 1761, qui les ajournait à comparaitre au bout de l'année pour le jugement de leurs conſti-

tutions, avait ordonné par proviſion la clôture de leur collège pour le premier Octobre ſuivant; le roi, malgré les repréſentations du parlement, prorogea ce tems juſqu'au premier Avril; et cette prorogation faiſait appréhender qu'ils n'obtinſſent des marques de faveur encore plus ſignalées. Perſonne d'ailleurs ne pouvait s'imaginer qu'une ſocieté, n'aguères ſi puiſſante, pût jamais être anéantie; leurs ennemis même n'oſaient s'en flatter pleinement; mais ils voulaient au moins leur enlever, s'il était poſſible, les deux branches principales de leur crédit, la place de confeſſeur des rois, et l'éducation de la nobleſſe.

Le roi au milieu de toute cette procédure, avait conſulté ſur l'inſtitut des Jéſuites, les évêques qui étaient à Paris: Environ quarante d'entr'eux, ſoit perſuaſion, ſoit politique, avaient fait les plus grands éloges, et de l'inſtitut et de la ſociété; ſix avaient été d'avis de modifier les conſtitutions à certains égards; un ſeul, l'évêque de Soiſſons, avait déclaré l'inſtitut et l'ordre également déteſtables. On prétendait

que ce prélat (ſi ſévère ou ſi vrai) avait des ſujets de plainte perſonnels et très graves contre les Jéſuites, qui dans une occaſion délicate l'avaient joué, compromis et ſacrifié. Outré de dépit, à ce qu'ils diſaient, et voulant ſe venger d'eux, cet évêque s'était fait Janſeniſte, et déclaré chef d'un parti qui n'avait plus de tête et bientôt plus de membres. Malheureuſement pour les Jéſuites, le prélat qu'ils cherchaient à décrier était d'une réputation intacte ſur la religion, la probité et les moeurs; il affura ſans détour, que les parlemens avaient raiſon, et qu'on ne pouvait trop tôt ſe défaire d'une compagnie également funeſte à la religion et à l'état.

Neanmoins la pluralité des évêques étant favorable à la conſervation des Jéſuites, le roi, pour déferer à leur avis, rendit un édit dont l'objet était de les laiſſer ſubſiſter en modifiant à pluſieurs égards leurs conſtitutions. Cet édit porté au parlement pour être enrégiſtré, y trouva une oppoſition générale; on y fit de fortes remontrances; et ces remontrances eurent

plus de ſuccès que ne pouvait attendre le parlement même. Le roi ſans y rien répondre retira ſon édit.

Dans cette ſituation, la Martinique qui avait déja été ſi funeſte à ces pères, en occaſionnant le procès qu'ils avaient perdu, précipita, dit-on, leur ruine par une circonſtance ſingulière. On reçut à la fin de Mars 1762. la triſte nouvelle de la priſe de cette colonie; cette priſe, ſi importante pour les Anglais, faiſait tort de pluſieurs millions à notre commerce; la prudence du gouvernement voulut prévenir les plaintes qu'une ſi grande perte devait cauſer dans le public. On imagina, pour faire diverſion, de fournir aux Français un autre objet d'entretien; comme autrefois Alçibiade avait imaginé de faire couper la queuë à ſon chien pour empêcher les Athéniens de parler d'affaires plus ſérieuſes. On déclara donc au principal du collège des Jéſuites, qu'il ne leur reſtait plus qu'à obéir au parlement et à ceſſer leurs leçons au premier Avril 1762. Depuis cette époque, les collèges de la ſociété furent fermés, et elle

commença ſérieuſement à deſeſpérer de ſa fortune; enfin le 6 Août 1762, ce jour ſi deſiré du public, arriva; l'inſtitut fut condamné par le parlement d'une voix unanime, ſans aucune oppoſition de la part de l'autorité ſouveraine; les voeux furent déclarés abuſifs, les Jéſuites ſécularifés et diſſous, leurs biens aliénés et vendus; la plûpart des parlemens, les uns plus tôt, les autres plus tard, les ont traités à-peu-près de même; quelques-uns avaient mis plus de rigueur encore dans leurs jugemens, et les avaient chaſſés ſans autre forme de procès.

Ils vécurent donc diſperſés çà et là, et portant l'habit ſéculier; mais il reſtaient toujours à la cour, et même y étaient en plus grand nombre que jamais; ils ſemblaient de là braver doucement leurs ennemis, et attendre pour ſe relever un tems plus favorable. On diſait aſſez hautement que ces renards n'étaient pas détruits ſi l'on ne venait à bout de les enfermer dans le terrier où ils ſe croyaient à l'abri; et qu'ils ne ſeraient pas *martyrs* tant qu'ils ſeraient

confesseurs. ' Ils sont bien malades, ajou-
' tait-on, peut-être mourans, mais le pouls
' leur bat encore.' On les croyait si peu anéantis, malgré leur dispersion, qu'un supérieur de séminaire à qui on offrit leur maison du noviciat, répondit qu'il n'en voulait pas, parce qu'il avait peur *des revenans.*

Ils n'étaient pourtant pas loin du moment de leur expulsion totale, et ce fut encore au zèle inconsidéré de leurs amis, qu'ils en eurent l'obligation. Un partisan forcené de la société publia pour la défendre, un écrit violent, et injurieux aux magistrats, qui avait pour titre, *Il est tems de parler.* Quelqu'un dit alors que la réponse des magistrats serait, *Il est tems de partir.* Il se trompait d'autant moins, qu'un nouveau grief vint combler la mesure. L'archevêque dont nous avons déja tant parlé, croyait les droits de l'église violés par les arrêts du parlement contre des voeux contractés à la face des autels; il donna en faveur des Jésuites un mandement qui acheva d'indisposer les magistrats; quelques-

uns de ces pères furent accusés d'avoir colporté le mandement; quelques-unes de leurs dévotes de l'avoir débité; ce fut comme le signal du dernier coup porté à la société entière. Le parlement ordonna que dans *huitaine*, tout Jésuite, profès ou non profès, qui voudrait rester dans le royaume, ferait serment de renoncer à l'institut. Le terme était court; on ne voulait pas leur donner le tems de délibérer: on craignait qu'ils ne tinssent entr'eux des assemblées secrettes; qu'ils n'écrivissent à leur général pour lui demander la permission de céder au tems; qu'à la faveur des *restrictions mentales*, ils ne prêtassent le serment qu'on exigeait; qu'à l'abri de ce serment ils ne restassent en France pour y attendre un meilleur tems; qu'ils ne pratiquassent enfin la maxime d'Acomat dans Bajazet:

Promettez; affranchi du péril qui vous presse,
Vous verrez de quel poids sera votre promesse.

Il est certain que les Jésuites, en signant le serment qu'on leur proposait, auraient fort embarrassé les Jansenistes leurs enne-

mis, qui ne cherchaient qu'un prétexte pour les faire bannir, et à qui le prétexte aurait manqué. Il eſt certain de plus, que comme Français et comme chrétiens, ils pouvaient ſigner en conſcience ce qu'on exigeait d'eux; c'eſt ce qu'un écrivain, nullement affectionné d'ailleurs à la ſociété, a prouvé démonſtrativement par un écrit qui nous eſt tombé entre les mains, et qu'on trouvera à la ſuite de cette hiſtoire; mais ſoit fanatiſme, ou raiſon, ſoit principe de conſcience, ou reſpect humain, ſoit honneur ou opiniâtreté, les Jéſuites n'ont pas fait ce qu'ils auraient pû faire et ce qu'on craignait qu'ils ne fiſſent. Ces hommes qu'on croyait ſi diſpoſés à ſe joüer de la religion, et qu'on avait repréſentés comme tels dans une foule d'écrits, refuſèrent preſque tous de prêter le ſerment qu'on exigeait d'eux; en conſéquence ils eurent ordre de ſortir du royaume, et cet ordre fut exécuté à la rigueur. En vain pluſieurs repréſentèrent leur âge, leurs infirmités, les ſervices qu'ils avaient rendus; preſqu'aucune de leurs requêtes ne fut admiſe.

La juſtice qu'on avait faite du corps, fut pouſſée contre les particuliers juqu'à une ſévérité extrême, qu'aparemment on jugea néceſſaire. On voulait ôter à cette ſociété, dont l'ombre même ſemblait épouvanter encore après qu'elle n'était plus, tous les moyens de renaître un jour; les ſentimens de compaſſion furent ſacrifiés à ce qu'on crut la raiſon d'état. Cependant les implacables Janſeniſtes, irrités par le ſouvenir tout récent des perſécutions que les Jéſuites leur avaient fait ſouffrir, trouvaient que le parlement n'en faiſait pas encore aſſez; ils reſemblaient à ce capitaine Suiſſe qui faiſait enterrer pêle-mêle ſur le champ de battaille les morts et les mourans; on lui repréſentait que quelques uns des enterrés reſpiraient encore, et ne demandaient qu'à vivre; ' Bon, dit-il, ſi on ' voulait les écouter, il n'y en aurait pas ' un de mort.

Il eſt certain que la plûpart des Jéſuites, ceux qui dans cette ſociété (comme ailleurs) ne ſe mêlent de rien, et qui y ſont en plus grand nombre qu'on ne croit, n'au-

raient pas dû, s'il eût été poſſible, porter la peine des fautes de leurs ſupérieurs; ce ſont des milliers d'innocens qu'on a confondus à regret avec une vingtaine de coupables; de plus, ces innocens ſe trouvaient par malheur les ſeuls punis et les ſeuls à plaindre; car les chefs avaient obtenu par leur crédit des penſions dont ils pouvaient jouïr à leur aiſe, tandis que la multitude immolée reſtait ſans pain comme ſans appui. Tout ce qu'on a pû alléguer en faveur de l'arrêt général d'expulſion prononcé contre ces pères, c'eſt le fameux paſſage de Tacite au ſujet de la loi des Romains qui condamnait à mort tous les eſclaves d'une maiſon pour le crime d'un ſeul; ' habet aliquid ex iniquo omne mag-' num exemplum; tout grand exemple a ' quelque choſe d'injuſte.' Ainſi dans la deſtruction des Templiers, un grand nombre d'innocens fut la victime de l'orgueil et de la richeſſe inſolente de leurs chefs; ainſi les deſordres qu'on reprochait aux Templiers n'étaient pas l'unique cauſe de leur deſtruction, et leur principal crime é-

tait de s'être rendus odieux et redoutables. La postérité pensera de même sur le jugement porté contre les Jésuites, et sur l'exil auquel ils ont été condamnés; elle le trouvera peut-être dur, au moins en apparence, mais peut être aussi jugera-t-elle qu'il était indispensable; c'est ce que l'avenir seul pourra décider.

Au reste, indépendamment de la compassion naturelle que semblaient réclamer les Jésuites âgés, malades ou sans ressource, qui après tout sont des hommes, il semble qu'on aurait pû distinguer, dans le serment qu'on exigeait, les Jésuites profès d'avec ceux qui ne l'étaient pas, et ceux qui avaient déja renoncé à l'institut d'avec ceux qui y tenaient encore sans y être absolument liés. Qu'on exigeât le serment des Jésuites profès, dont on voulait se débarrasser, on pouvait juger cette précaution essentielle; mais était-il nécessaire d'exiger autre chose des Jésuites non profès, qu'une simple promesse qu'ils ne se lieraient point à l'institut, et autre chose des ex-Jésuites qu'une simple déclaration qu'ils y avaient

renoncé? La conduite contraire qu'on a tenue, pouvait conserver à la société des sujets qui étaient disposés à la quitter, et auxquels on ôtait toute autre ressource; cette rigueur même pouvait rendre à l'ordre, des membres qu'il avait déja perdus.

En proposant ces réflexions, on est bien éloigné de desapprouver la conduite des magistrats, qui par de justes raisons sans doute, ont cru devoir en user autrement; il est bon cependant d'observer que plusieurs parlemens ont cru de leur côté devoir tenir une conduite contraire; après avoir dissous l'institut, ils ont laissé aux Jésuites dispersés tous leurs droits de citoyens; mais n'est-il pas à craindre, disait-on, qu'en les conservant ainsi dans plus de la moitié du royaume, on n'ait laissé à ces hommes, qu'on croit si remuans, un moyen de tramer des intrigues d'autant plus dangereuses qu'elles seront cachées? Encore une fois le tems seul peut apprendre quels sont les juges qui ont pris le meilleur parti dans cette affaire; si les uns n'ont pas été trop rigoureux, et si les autres en voulant

l'être moins, n'ont pas enterré le feu ſous la cendre.

Quelques parlemens d'ailleurs n'avaient rien prononcé contre l'inſtitut; et les Jéſuites ſubſiſtaient encore en entier dans une partie de la France. Il y avait lieu d'appréhender, qu'au premier ſignal de ralliement, la partie *diſperſée*, ſe rejoignant tout à coup à la partie *réunie*, ne formât une ſociété nouvelle, avant même qu'on fût en état de la combattre. La ſageſſe et l'honneur même du gouvernement ſemblaient exiger, que la juriſprudence à l'égard des Jéſuites, quelle qu'elle pût être, fût uniforme dans tout le royaume. Ces vûes paraiſſent avoir dicté l'édit, par lequel le roi vient d'abolir la ſociété dans toute l'étendue de la France, en permettant d'ailleurs à ſes membres de vivre tranquillement dans leur patrie, ſous les yeux et ſous la protection des loix. Puiſſent les intentions pacifiques de notre auguſte monarque être couronnées par le ſuccès qu'elles méritent!

C'eſt ſans doute pour mieux remplir ces intentions reſpectables, que le parlement

de Paris, en enregiſtrant le nouvel édit, a ordonné aux Jéſuites de réſider chacun dans leur diocèſe, et de ſe repréſenter tous les ſix mois aux magiſtrats du lieu qu'ils habiteront. On ignore ſi les Jéſuites déja retirés dans les pays étrangers jugeront à propos de ſe ſoumettre à cette contrainte. Le même arrêt leur défend d'approcher de Paris de dix lieuës, ce qui les relègue au moins à ſix lieuës de Verſailles, mais ne leur interdit pas le ſéjour de Fontainebleau et de Compiégne, que la cour habite au moins trois mois de l'année. On a cru peut-être que durant un ſi court eſpace de tems, leurs intrigues à la cour ne ſeraient point à craindre.

En banniſſant les Jéſuites par ſon premier arrêt, le parlement de Paris leur avait aſſigné des penſions pour leur ſubſiſtance; cet adouciſſement à leur exil paraiſſait à bien des gens une ſorte de contradiction. Pourquoi, diſait-on, faciliter la retraite dans les païs étrangers à des ſujets réputés dangereux, apôtres du régicide, ennemis de l'état, et qui en refuſant de renoncer à

la ſociété, préfèrent leur général Italien à leur ſouverain légitime? Ce n'eſt pourtant pas qu'on doive blâmer avec ſévérité cette contradiction apparente; quand on la déſapprouverait en rigueur logique, ce qu'il ne nous appartient pas de décider, on devrait encore plus l'excuſer en faveur de la loi naturelle, qui exiſtait avant qu'il y eût des Janſeniſtes et des Jéſuites. Ceux qui ſe ſont liés à l'inſtitut de la ſociété, ne l'ont fait que ſous la ſauve-garde de la foi publique et des loix; s'ils ont refuſé d'y renoncer, ce peut être par une délicateſſe de conſcience toujours reſpectable, même dans des hommes qui ont tort; en les immolant à la néceſſité qu'on a crue indiſpenſable, de ne plus ſouffrir de Jéſuites en France, il eût été inhumain de les priver des beſoins de la vie, et de leur interdire juſqu'à l'air qu'ils reſpirent. Au reſte, ces réflexions, bien ou mal fondées, n'ont plus lieu, dès qu'on permet aux Jéſuites, ſans rien exiger d'eux, de reſter dans le royaume; après avoir privé la ſociété de ſes biens, il eſt juſte de fournir à ſes membres le moy-

en de ſubſiſter, puiſqu'on croit pouvoir ſans inconvénient les rendre à l'état à qui ils appartiennent.

N'oublions pas, avant de finir ce récit, une circonſtance ſingulière, bien propre à montrer ſous ſon véritable point de vûe, le prétendu intérêt pour la religion, dont pluſieurs de ſes miniſtres cherchent à ſe parer. Quelques évêques qui réſident dans leurs diocèſes, ſe joignirent par des mandemens à l'archevêque défenſeur des Jéſuites; d'autres évêques (qui ne réſident pas) étaient prêts à s'y joindre auſſi. Le parlement fit mine de vouloir renouveller et faire obſerver à la rigueur les anciennes loix ſur la réſidence; alors ces évêques ſe tûrent, et leur zèle menaçant expira ſur leurs lèvres. Déconcertés et humiliés de leur impuiſſance contre les ennemis des Jéſuites, ils chercheront peut-être pour leur dédommagement à ſe rabattre ſur les philoſophes, qu'ils accuſent bien injuſtement d'avoir communiqué au parlement de Paris leur prétendue liberté de penſer; déjà même quelques-uns de ces prélats, à ce

qu'on assure, ont pris cette triste et faible revanche; semblables à ce malheureux passant sur lequel il était tombé quelque tuile du haut d'une maison dont on réparait le toit, et qui pour se venger, lançait des pierres au premier étage, n'ayant pas, disait-il, la force de les jetter plus haut.

Tel à été dans le royaume le sort des Jésuites; les circonstances de leur destruction ont été bien étranges à tous égards; l'orage est parti du lieu d'où on l'attendait le moins, du Portugal, le païs de l'Europe le plus livré aux prêtres et aux moines, qui ne paraissait pas fait pour se délivrer si promptement des Jésuites, et encore moins pour donner sur cela l'exemple. Leur anéantissement en France a été préparé par le rigorisme qu'ils ont affiché malgré eux; enfin il a été consommé par une secte mourante et avilie, qui a terminé contre toute espérance ce que les Arnauld, les Pascal, les Nicole, n'auraient pû ni exécuter, ni tenter, ni même espérer. Quel exemple plus frapant de cette fatalité inconcevable qui semble présider aux choses

humaines, et les amener, lorſqu'on s'y attend le moins, au point de la maturité ou de la deſtruction? C'eſt un beau chapitre à ajouter à l'hiſtoire des grands événemens par les petites cauſes.

Un écrivain connu, parlant en 1759, trois ans avant la deſtruction des Jéſuites, des deux partis qui diviſent l'égliſe de France, diſait du parti le plus puiſſant ' qu'il ceſſerait bientôt de l'être;' * on a voulu faire paſſer ces paroles pour une prophétie; mais comme vraiſemblablement il n'aſpire pas à l'honneur d'être prophête, il doit avouer qu'en écrivant cette eſpèce de prédiction, il était bien éloigné de ſoupçonner à quel point elle était vraye. On voyait bien que le parti juſqu'alors opprimé commençait à prendre le deſſus; mais perſonne ne pouvait prévoir juſqu'à quel degré il devait opprimer à ſon tour celui dont il avait été écraſé juſqu'alors; belle matière aux ennemis de la ſocieté pour faire valoir leurs lieux communs ordinaires, ſur

* Mélanges de littérature, d'hiſtoire et de philoſophie par M. D.... tom. iv. p. 364.

la providence de Dieu dans le ſoutien de ce qu'ils appellent *la bonne cauſe*.

Ce qui n'eſt pas moins ſingulier, c'eſt que la nation Françaiſe dans un tems où elle laiſſait voir ſa faibleſſe hors de chez elle par une guerre malheureuſe, ait fait cet acte de vigueur ſur ſes propres foyers; il eſt vrai qu'en y réfléchiſſant on trouverait peut-être dans le même principe la cauſe de tant de faibleſſe au déhors, et d'une ſi grande force, ou ſi l'on veut, d'une ſi grande fermentation au dedans; mais cette diſcuſſion politique nous ménerait trop loin, et n'eſt pas de notre ſujet.

Ce qui eſt plus ſingulier encore, c'eſt qu'une entrepriſe qu'on aurait cru bien difficile, et impoſſible même au commencement de 1761, ait été terminée en moins de deux ans, ſans bruit, ſans réſiſtance et avec auſſi peu de peine qu'on en aurait eu à détruire les Capucins et les Picpuces. On ne peut pas dire des Jéſuites que leur mort ait été auſſi brillante que leur vie. Si quelque choſe même doit les humilier, c'eſt d'avoir péri ſi triſtement, ſi obſcuré-

ment, ſans éclat et ſans gloire. Rien ne décèle mieux une faibleſſe réelle qui n'avait plus que le maſque de la force. Ils diront ſans doute qu'ils n'ont fait et n'ont voulu qu'exécuter à la lettre le précepte de l'évangile, ' quand on vous perſécute dans ' une ville, fuyez dans une autre.' Mais pourquoi, après avoir oublié ce précepte pendant deux cent ans, s'en ſont-ils ſouvenus ſi tard?

Enfin, ce qui doit mettre le comble à l'étonnement, c'eſt que deux ou trois hommes ſeuls, qui ne ſe feraient pas crus deſtinés à faire une telle révolution, ayent imaginé et mis à fin ce grand projet; l'impulſion générale donnée à tout le corps de la magiſtrature a été leur ouvrage, et le fruit de leur impétueuſe activité. Les hommes en effet ſont rarement conduits par les eſprits froids et tranquilles. La paiſible raiſon n'a point toute ſeule cette chaleur néceſſaire pour perſuader ſes opinions et faire entrer dans ſes vües; elle ſe contente d'inſtruire ſon ſiécle à petit bruit et ſans éclat, et d'être enſuite ſimple ſpec-

tatrice de l'effet bon ou mauvais que ſes leçons auront produit. Elle reſſemble, ſi on peut employer cette comparaiſon, *au vieux de la montagne*, à la voix duquel de jeunes gens ſes diſciples couraient ſe précipiter, mais qui ſe gardait bien de ſe précipiter lui-même.

Il eſt vrai que ce petit nombre d'hommes qui ont mis tous les tribunaux du royaume en mouvement contre les Jéſuites, ont trouvé la nation favorablement diſpoſée pour cette fermentation, et empreſſée de l'appuyer par ſes diſcours. Nous diſons *par ſes diſcours*; car en France tout ce que la nation peut faire, c'eſt de parler à tort et à droit, pour ou contre, ceux qui la gouvernent; mais il faut avouër auſſi que le cri public y eſt compté pour quelque choſe. La philoſophie, à laquelle les Janſeniſtes avaient déclaré une guerre preſque auſſi vive qu'à la compagnie de Jéſus, avait fait, malgré eux et par bonheur pour eux, des progrès ſenſibles. Les Jéſuites, intolérans par ſyſtême et par état, n'en étaient devenus que plus odieux; on les regardait, ſi je

puis parler de la ſorte, comme les grands grenadiers du fanatiſme, comme les plus dangereux ennemis de la raiſon, et comme ceux dont il lui importait le plus de ſe défaire. Les parlemens, quand ils ont commencé à attaquer la ſociété, ont trouvé cette diſpoſition dans tous les eſprits. C'eſt proprement la philoſophie, qui par la bouche des magiſtrats, a porté l'arrêt contre les Jéſuites; le Janſeniſme n'en a été que le ſolliciteur. La nation, et les philoſophes à ſa tête, voulaient l'anéantiſſement de ces pères, parce qu'ils ſont intolérans, perſécuteurs, turbulens, et redoutables; les Janſeniſtes le deſiraient, parce que les Jéſuites ſoutiennent *la grace verſatile*, et eux la *grace efficace*. Sans cette ridicule querelle de l'école, et la fatale bulle qui en a été le fruit, la ſociété ſerait peut-être encor debout, après avoir tant de fois mérité ſa deſtruction pour des cauſes un peu plus réelles et plus graves. Mais enfin elle eſt détruite, et la raiſon eſt vengée.

Qu'importe de quel bras Dieu daigne ſe ſervir?

A ces réflexions on peut en joindre une

autre non moins importante, et faite pour ſervir de leçon à tous les religieux qui ſeraient tentés de reſſembler aux Jéſuites. Si ces pères euſſent été aſſez raiſonnables pour borner la conſidération de la ſociété à celle qu'elle pouvait tirer des ſciences et des lettres, cette conſidération aurait été plus ſolide, moins enviée et plus durable. C'eſt l'eſprit d'intrigue et d'ambition qu'ils ont montré, ce ſont les vexations qu'ils ont exercées, c'eſt en un mot leur puiſſance énorme (ou crue telle,) et ſurtout l'inſolence qu'ils y joignaient, qui les a perdus. On ne ſaurait croire juſqu'à quel point ils avaient porté l'audace dans ces derniers tems; voici un trait aſſez récent, qui achévera de les faire connaitre.

Benoit XIV. au commencement de ſon pontificat accepta la dédicace d'un ouvrage que le père Norbert capucin avait fait contre les Jéſuites; car ils étaient parvenus à armer contr'eux juſqu'aux Capucins; *Tu quoque Brute,* † s'écriait à cette occa-

† 'Et toi auſſi, mon cher Brutus!' On aſſure que le ſatyrique donnait au mot Brute, une interprétation plus maligne, que nous ne prétendons pas approuver.

ſion un fameux ſatyrique! Le Pape crut pouvoir permettre à Norbert de reſter à Romè ſous ſa protection. Il n'en eut pas le crédit; les Jéſuites firent ſi bien par leurs manoeuvres, qu'ils parvinrent à chaſſer le capucin non ſeulement des états du pape, mais même de tous les états catholiques; il fut obligé de ſe réfugier à Londres, et ne trouva qu'en 1759. un aſyle en Portugal lorſque la ſociété en fut expulſée; il eut la ſatisfaction, comme il le raconte lui-même, d'aſſiſter au ſupplice de Malagrida, et de dire la meſſe pour le repos de ſon ame, tandis qu'on achevait de bruler ſon corps.

La perſécution exercée par les Jéſuites avec acharnement contre le malheureux moine protégé par Benoit XIV, avait fort irrité ce pape contr'eux; il ne perdait aucune occaſion de leur donner en tout les dégouts qui dépendaient de lui. Les Janſeniſtes même ne doutent pas que s'il eût vécu, il n'eût profité de la circonſtance de leur deſtruction en Portugal et en France pour anéantir la Societé; mais quoi qu'on en diſe, il n'y a pas d'apparence qu'un

pape, quel qu'il puiſſe être, pouſſe jamais juſqu'à ce point l'oubli de ſes vrais intérêts. Les Jéſuites ſont les Janiſſaires du ſouverain Pontife, redoutables quelquefois à leur maître, comme ceux de la Porte Ottomane, mais néceſſaires comme eux au ſoutien de l'empire. L'intérêt de la cour de Rome eſt de les reprimer et de les conſerver; Benoit XIV. avait trop d'eſprit pour ne pas penſer de la ſorte. Le Czar Pierre, il eſt vrai, caſſa d'un ſeul coup 40000. Strelitz révoltés qui étaient ſes meilleurs ſoldats; mais le Czar avait vingt millions de ſujets, et pouvait refaire d'autres Strelitz; et le pape, dont toute la puiſſance ne ſe ſoutient que par la milice ſpirituelle qui eſt à ſes ordres, ne pourrait pas aiſément en refaire une ſemblable aux Jéſuites, auſſi bien diſciplinée, auſſi dévouée à l'égliſe Romaine, et auſſi redoutable aux ennemis du ſouverain pontife.

Ce que l'on peut aſſurer avec vérité, c'eſt que le Pape Benoit XIV. ſe ſerait mieux conduit dans leur affaire que ſon ſucceſſeur Clément XIII; il n'eût point,

comme celui-ci, écrit au roi qui lui faiſait l'honneur de le conſulter, qu'il falait ‘ que ‘ les Jéſuites reſtaſſent comme ils étaient;’ il eût répondu d'une manière équivoque, comme il avait fait au ſujet des ſacremens refuſés aux Janſeniſtes; il eût gagné du tems; il eût accordé aux parlemens quelques modifications de l'inſtitut (au moins par rapport aux Jéſuites Français;) il eût flatté et intéreſſé les Janſeniſtes par quelque bulle en faveur de *la grace efficace;* enfin il eût amorti ou diminué les coups qu'on portait à ſon régiment des gardes. Mais il ſemble que dans cette affaire les Jéſuites et leurs amis ayent été frappés d'un eſprit de vertige, et qu'ils ayent fait eux-mêmes tout ce qu'il falait pour précipiter leur ruine: pour la première fois ils ſe ſont montrés inflexibles dans la circonſtance où il leur importait le plus de ne pas l'être; ils ont cabalé en ſecret et parlé ouvertement à la cour contre leurs ennemis; ils ont crié que la religion était perduë ſi on ſe défaiſait d'eux, qu'on ne les chaſſait que pour établir en France l'incrédulité et

l'hérésie; et par là ils ont jetté de l'huile sur le feu au lieu de l'éteindre. Il semble que les Jansenistes ayent fait à Dieu, pour la destruction de la société, cette prière de Joad dans Athalie:

Daigne, daigne, grand Dieu, sur *son chef* et sur elle
Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
De *leur destruction* funeste avant-coureur.

Aussi ces Jansenistes ont-ils bien assuré, dans leur langage dévot, que le *doigt de Dieu* s'était montré de toutes parts dans cette affaire; *Hélas!* a répondu un *ci-devant Jésuite*, apparemment consolé de ne plus l'être, ' ce sont bien les quatre doigts ' et le pouce!'

Voilà donc cette société fameuse retranchée du milieu de nous; plaise au ciel que ce soit sans retour, ne fût-ce que pour le bien de la paix, et qu'on puisse enfin dire, *hic jacet!* Ses meilleurs amis (on ne craint point de l'assurer) sont trop bons citoyens pour penser le contraire; le rétablissement de cette société remuante, irritée et fanatique, ferait plus de mal à l'état, qu'il ne pourrait, dans l'idée même de ses parti-

ſans, procurer de bien à l'égliſe. Cet événement (ſi la providence veut qu'il ſoit durable) fera non ſeulement une époque, mais, ſelon bien des gens, une vraie *Ere* chronologique dans l'hiſtoire de la religion; on dattera déſormais dans cette hiſtoire de *l'hégire Jéſuitique*†, au moins en Portugal et en France; et les Janſeniſtes eſpèrent que ce nouveau *comput eccléſiaſtique* ne tardera pas à être admis dans les autres païs catholiques. C'eſt le but des prières ferventes qu'ils addreſſent à Dieu pour le plus grand bien de leurs ennemis, et pour faire ' rentrer la ſocieté en elle-même.'

Rien ne ſera ſans doute plus profitable et plus flatteur pour eux. On ſait bien que tout Janſeniſte, pourvû qu'il puiſſe dire, comme les ſauvages de Candide, *Mangeons du Jéſuite*, ſera au comble du bonheur et de la joye; mais il reſte à ſavoir quelle utilité la raiſon (qui vaut bien le Janſeniſme) tirera enfin d'une proſcription tant déſirée. Je dis la *raiſon* et non pas l'*irréligion*; c'eſt

† On ſait qu'*hégire* ſignifie *fuite, expulſion.*

une précaution néceſſaire à prendre; car la théologie des Janſeniſtes eſt, comme nous l'avons vû, ſi raiſonnable, qu'ils ſont ſujets à regarder les mots de *raiſon* et d'*irréligion* comme ſynonymes. Il eſt certain que l'anéantiſſement de la ſociété peut procurer à la raiſon de grands avantages, pourvû que l'intolérance Janſénienne ne ſuccède pas en crédit à l'intolérance Jéſuitique, car on ne craint point de l'avancer, entre ces deux ſectes, l'une et l'autre méchantes et pernicieuſes, ſi on était forcé de choiſir, en leur ſuppoſant le même degré de pouvoir, la ſociété qu'on vient d'expulſer ſeroit encore la moins tyrannique. Les Jéſuites, gens accommodans, pourvû qu'on ne ſe déclare pas leur ennemi, permettent aſſez qu'on penſe comme on voudra. Les Janſeniſtes ſans égards comme ſans lumières, veulent qu'on penſe comme eux; s'ils étaient les maîtres, ils exerceraient ſur les ouvrages, ſur les eſprits, ſur les diſcours, ſur les moeurs l'inquiſition la plus violente. Heureuſement il n'eſt pas fort à craindre qu'ils prennent jamais beaucoup de crédit;

le rigoriſme qu'ils profeſſent ne fera pas fortune à la cour, où l'on veut bien être chrétien, mais à condition qu'il en coûtera peu; et leur doctrine de la prédeſtination et de la grace eſt trop dure et trop abſurde pour ne pas révolter les eſprits. Que les étrangers faſſent à la France tant qu'ils voudront, des reproches, (peu importans en eux-mêmes) ſur le peu d'intérêt qu'elle parait prendre à ſon théâtre national, ſi eſtimé de toute l'Europe, et ſur la faveur diſtinguée qu'elle accorde à ſa muſique, vilipendée de toutes les nations; ces étrangers, nos envieux et nos ennemis, n'auront ſurement jamais le funeſte avantage de faire à notre gouvernement un reproche plus ſérieux; celui de prendre pour objet de ſa protection des hommes ſans talens, ſans eſprit, ignorés et ignorans; après avoir autrefois exercé une perſécution violente contre les illuſtres et reſpectables pères d'une ſi chétive poſtérité. D'ailleurs la nation qui commence à s'éclairer, s'éclairera vraiſemblablement de plus en plus. Les diſputes de religion ſeront mépriſées,

et le fanatiſme deviendra en horreur. Les magiſtrats qui ont proſcrit celui des Jéſuites ſont trop éclairés, trop citoyens, trop au niveau de leur ſiécle, pour ſouffrir qu'un autre fanatiſme y ſuccède; déja même quelques-uns d'eux (entr'autres Mr. de la Chalotais) s'en ſont expliqués aſſez ouvertement pour mécontenter les Janſeniſtes, et pour mériter l'honneur d'être mis par eux au rang des philoſophes. Cette ſecte ſemble dire comme Dieu, dont elle employe ſi ſouvent et ſi abuſivement le langage; 'Celui 'qui n'eſt point pour moi eſt contre moi;' mais elle n'en fera pas pour cela plus de proſélites. Les Jéſuites étaient des troupes régulières; ralliées et diſciplinées ſous l'étendart de la ſuperſtition; c'était la phalange Macédonienne qu'il importait à la raiſon de voir rompue et détruite. Les Janſeniſtes ne ſont que des Coſaques et des Pandours, dont la raiſon aura bon marché, quand ils combattront ſeuls et diſperſés. En vain crieront-ils à leur ordinaire qu'il ſuffit de montrer de l'attachement à la religion pour être baffoué des *philoſo-*

phes modernes. On leur répondra que Paſcal, Nicole, Boſſuet, et les écrivains de Port-Royal étaient attachés à la religion, et qu'il n'eſt aucun *philoſophe moderne* (au moins digne de ce nom) qui ne les révère et ne les honore. En vain s'imagineront-ils que pour avoir ſuccédé au Janſeniſme de Port-Royal, ils doivent ſuccéder à la conſidération dont il jouïſſait; c'eſt comme ſi les valets de chambre d'un grand ſeigneur voulaient ſe faire appeller ſes héritiers, pour avoir eu de ſa ſucceſſion quelques méchans habits. Le Janſeniſme dans Port-Royal était une tache qu'il effaçait par un grand mérite; dans ſes prétendus ſucceſſeurs c'eſt leur ſeule exiſtence; et qu'eſt-ce dans le ſiécle où nous vivons qu'une exiſtence ſi pauvre et ſi ridicule?

Auſſi ne doute-t-on point que la ruine de leurs ennemis n'amène bientôt la leur, non pas avec violence, mais lentement, par tranſpiration inſenſible, et par une ſuite néceſſaire du mépris que cette ſecte inſpire à tous les gens ſenſés. Les Jéſuites expulſés par eux, et les entrainant dans leur

chûte, peuvent addreſſer dès ce moment à leur fondateur St. Ignace cette prière pour leurs ennemis: ' Mon père, pardonnez-' leur, car ils ne ſavent ce qu'ils font.'

Parlons ſérieuſement et ſans détour; il eſt tems que les loix prêtent à la raiſon leur ſecours pour anéantir cet eſprit de parti, qui a ſi longtems troublé le royaume par des controverſes ridicules; controverſes, on ne craint point de l'avancer, plus funeſtes à l'état que l'incrédulité même, quand elle ne cherche point à faire des proſelites. Un grand prince, dit-on, reprochait à un de ſes officiers d'être Janſeniſte ou Moliniſte, je ne ſais plus lequel des deux; on lui répondit qu'il ſe trompait, et que cet officier était athée; ' S'il ' n'eſt qu'athée, répondit le prince, c'eſt ' autre choſe, et je n'ai rien à dire.' Cette réponſe, qu'on a voulu tourner en ridicule, était cependant très ſage; le prince, comme chef de l'état, n'a rien à craindre de l'athée qui ſe taît et ne dogmatiſe pas. Ce malheureux, très coupable aux yeux de Dieu et de la raiſon, n'eſt nuiſible qu'à

lui même et non aux autres; l'homme de parti, le controverſiſte trouble la ſocieté par ſes vaines diſputes. Ce n'eſt pas ici le cas de la loi de Solon, par laquelle tous ceux qui ne prenaient point parti dans les ſéditions étaient déclarés infames. Ce grand légiſlateur était trop éclairé pour mettre de ce nombre les diſputes de religion, ſi peu faites pour intéreſſer de vrais citoyens; il eût plutôt attaché de l'honneur à les fuir et les mépriſer.

Nos ténébreuſes querelles théologiques ne bornent pas au-dedans du royaume le tort et le mal qu'elles nous cauſent; elles aviliſſent aux yeux de l'Europe notre nation déja trop humiliée par ſes malheurs; elles font dire aux étrangers et juſqu'aux Italiens même, ' que les Français ne ſa-
' vent ſe paſſionner que pour des billets
' de confeſſion, ou pour des bouffons,
' pour la bulle *unigenitus*, ou pour l'o-
' péra comique.'† Telle eſt l'idée très-injuſte qu'une poignée de fanatiques donne

† C'eſt ce que mille Français ont entendu dire en Angleterre, en Allemagne, et même à Rome.

à toute l'Europe de la nation Françaiſe, dans un tems néanmoins où la partie vraiment eſtimable de cette nation eſt plus éclairée que jamais, plus occupée d'objets utiles, et plus pleine de mépris pour les ſotiſes et pour les hommes qui la déshonorent.

Ce n'eſt pas ſeulement l'honneur de la France qui eſt intéreſſé à l'anéantiſſement de ces vaines diſputes; l'honneur de la religion l'eſt encore davantage, par les obſtacles qu'elles oppoſent à la converſion des incrédules. Je ſuppoſe qu'un de ces hommes qui ont eu le malheur de nos jours d'attaquer la religion dans leurs écrits, et contre leſquels les Jéſuites et les Janſeniſtes ſe ſont également élevés, s'addreſſe en même tems aux deux plus intrépides théologiens de chaque part, et leur tienne ce diſcours: ' Vous avez raiſon, meſſieurs, de crier au ' ſcandale contre moi; et mon intention eſt ' de le réparer. Dictez moi donc de con- ' cert une profeſſion de foi propre à cet ' objet, et qui me réconcilie d'abord avec ' Dieu, enſuite avec chacun de vous.' Dès

le premier article du ſymbole, ‘ Je crois en ‘ Dieu le Père tout-puiſſant,’ il mettrait infailliblement aux priſes ſes deux catéchiſtes, en leur demandant, ſi Dieu eſt également tout-puiſſant ſur les cœurs et ſur les corps? *Sans doute*, aſſurerait le Janſeniſte; *Non pas tout-à-fait*, dirait le Jéſuite entre ſes dents. *Vous êtes un blaſphémateur*, s'écrierait le premier; ‘ Et vous, repliquerait ‘ le ſecond, un deſtructeur de la liberté et ‘ du mérite des bonnes œuvres. S'adreſſant enſuite l'un et l'autre à leur proſelyte; ‘ Ah, monſieur, lui diraient-ils, l'incrédu- ‘ lité vaut encore mieux que l'abominable ‘ théologie de mon adverſaire; gardez vous ‘ de confier vôtre ame à de ſi mauvaiſes ‘ mains. Si un aveugle, dit l'évangile, en ‘ conduit un autre, ils tomberont tous deux ‘ dans la foſſe.’ Il faut convenir que l'aveugle incrédule doit ſe trouver un peu embarraſſé entre deux hommes, qui s'offrent chacun de lui ſervir de guide, et qui s'accuſent réciproquement d'être plus aveugles que lui. ‘ Meſſieurs, leur dirait-il ‘ ſans doute, je vous remercie l'un et l'au-

' tre de vos offres charitables; Dieu m'a
' donné pour me conduire dans les téné-
' bres un bâton qui eſt la raiſon, et qui
' doit, dites-vous, me mener à la foi; hé
' bien je ferai uſage de ce bâton ſalutaire,
' et j'eſpère en tirer plus d'utilité que de
' vous deux.'

Il ne reſte donc plus au gouvernement et aux magiſtrats, pour l'honneur de la religion et de l'état, que de réprimer et d'avilir également les deux partis. Nous le diſons avec d'autant plus de confiance, que perſonne ne révoque en doute l'impartialité des ſages dépoſitaires de la juſtice, et le profond mépris qu'ils ont pour ces querelles abſurdes, dont leur miniſtère a exigé qu'ils prévinſſent les dangereux effets. Avec quelle ſatisfaction les citoyens ſages et éclairés ne les verront-ils pas conſommer leur ouvrage? Le gazetier Janſeniſte et les convulſionnaires † ne doivent-ils pas at-

† On aſſure que dès le lendemain de l'expulſion des Jéſuites, les convulſionnaires ont commencé à la prédire. C'eſt ainſi qu'ils ont toujours prophétiſé; et ce qui eſt bien ſurprenant, ils ne ſe ſont jamais trompés.

tendre d'eux, à la première occaſion, le même traitement que les Jéſuites, avec cette différence néanmoins qu'on doit mettre (quant à l'éclat) entre la punition d'une nobleſſe revoltée et celle d'une populace remuante? Les Jéſuites débitaient leurs dangereuſes maximes au grand jour; les convulſionnaires et le gazetier Janſeniſte prêchent et impriment leurs impertinences dans les ténèbres; l'obſcurité ſeule dont ces miſérables s'envelopent peut les dérober au ſort qu'ils méritent; peut-être même ne faut-il pour les détruire que leur ôter cette obſcurité, qu'ordonner aux convulſionnaires (ſous peine du fouët) de repréſenter leurs farces dégoutantes, non dans un galetas, mais à la foire, pour de l'argent, entre les danſeurs de corde et les joueurs de gobelets, qui les feront bientôt tomber; et au gazetier Janſeniſte (ſous peine d'être promené ſur un âne) d'imprimer ſon libelle ennuyeux non dans ſon grenier, mais chez un libraire autoriſé, chez celui, par exemple, du *Journal chrétien*, ſi répandu et ſi digne de l'être. Convul-

ſionnaires et gazetiers s'évanouïront, dès qu'ils auront perdu le petit mérite qui leur reſte, celui de la *clandeſtinité*. Bientôt le nom des Janſeniſtes ſera oublié, comme celui de leurs adverſaires eſt proſcrit; la deſtruction des uns, et la diſparition des autres, ne laiſſeront plus de trace qui les rappelle, cet événement, comme tous ceux qui l'ont précédé, ſera effacé et enſeveli par ceux qui ſuivront; et il en reſtera tout au plus cette plaiſanterie Françaiſe, que le chef des Jéſuites eſt un capitaine *reformé*, qui a perdu ſa compagnie.

Nous obſerverons en finiſſant, que le titre de *ſociété de Jéſus* eſt encore un des reproches que les Janſeniſtes ont faits aux Jéſuites, comme une dénomination trop faſtueuſe, par laquelle ils ſemblaient s'attribuer à eux ſeuls la qualité de chrétiens; c'eſt un aſſez mince ſujet de querelle, qui prouve ſeulement ce que nous avons déja dit, que la haine a fait armes de tout pour les attaquer; le véritable crime de la ſociété, on ne ſaurait trop le redire, n'eſt pas de s'être appellée *compagnie de Jéſus*, mais

d'avoir été réellement une compagnie d'intriguans et de fanatiques; d'avoir tâché d'opprimer tout ce qui lui faiſait ombrage; d'avoir voulu tout envahir; de s'être mêlée dans toutes les affaires et toutes les factions; d'avoir plus cherché, en un mot, à ſe rendre néceſſaire qu'à ſe rendre utile.

L'eſprit de vertige qui a cauſé le malheur des Jéſuites en France, ſemble leur annoncer un pareil ſort dans le reſte de l'Europe. Depuis longtems ils ſont ſans crédit dans les états du roi de Sardaigne et de la république de Veniſe, et le peu d'exiſtence qu'ils y conſervent pourrait bien être ébranlé de nouveau par les ſecours qu'ils viennent d'éprouver ailleurs; leur conduite en Siléſie pendant la dernière guerre n'a pas diſpoſé favorablement pour eux un prince, d'ailleurs ennemi de la ſuperſtition et de l'engeance monaſtique; la maiſon d'Autriche qui les a tant protégés, commence à ſe laſſer d'eux et à les connaître pour ce qu'ils ſont; et ils ont

tout lieu de craindre que la bombe qui a crevé en Portugal et en France, ne lance des éclats entr'eux dans toutes les parties de l'Europe.

NOUS terminerons cet écrit par les queſtions dont il a été parlé plus haut, ſur le ſerment qu'on a exigé des Jéſuites; elles ſont propoſées de manière qu'il ne paraît pas y avoir de doute, ni ſur la réponſe qu'on doit faire à chacune, ni par conſéquent ſur le parti que ces pères auraient dû prendre. Il ſemble que dans les écrits publiés à ce ſujet par les Janſeniſtes et par les Jéſuites, on ait pris à tâche de s'écarter du vrai point de vûe de la queſtion. Aux vaines déclamations qui ont été imprimées de part et d'autre, l'auteur paraît avoir voulu ſubſtituer un peu de logique; c'eſt le ſecret d'abréger bien des conteſtations, que la rhétorique des avocats et celles des mandemens rendraient éternelles.

QUESTIONS.*

I.

LE roi, ou les magiſtrats qui le repréſentent, ne ſont-ils pas juges compétens pour décider, ſi un inſtitut religieux eſt conforme ou contraire aux loix de l'état?

II.

Eſt-il néceſſaire que la puiſſance ſpirituelle concoure avec la temporelle pour cette déciſion purement civile?

III.

Les ſujets du roi qui ſe ſont ſoumis à cet inſtitut religieux, ne s'y ſont-ils pas ſoumis dans la ſuppoſition, dans la perſuaſion même, que le roi et l'état l'approuvaient?

* Ces queſtions paraiſſent avoir été écrites dans l'intervalle de l'arrêt qui ordonnait aux Jéſuites le ſerment, à l'arrêt qui les a bannis. On a cru qu'elles pourraient être utiles, ſi quelque circonſtance imprévuë paraiſſait un jour exiger qu'on obligeât les Jéſuites de renoncer expreſſément à l'inſtitut.

IV.

Si le roi ou les magiſtrats qui le repréſentent, ayant d'abord permis ou toléré l'inſtitut, viennent à juger enſuite qu'il ne peut s'accorder avec les loix de l'état, les ſujets du roi qui s'étaient ſoumis à cet inſtitut, et qui prendraient le parti d'y renoncer, bleſſeraient-ils en cela leur conſcience?

V.

La renonciation à l'inſtitut emporte-t-elle la renonciation au voeu de *chaſteté* et à celui de *pauvreté* qu'ils ont fait, et que ni le roi ni les magiſtrats ne les empêchent d'obſerver?

VI.

Eſt-ce entreprendre ſur les droits de la puiſſance ſpirituelle, de déclarer que leur voeu d'obéïſſance (enviſagé du ſeul coté civil) ne ſaurait s'accorder avec l'obéïſſance qu'ils ont vouée en naiſſant à leur légitime ſouverain; obéïſſance en vertu de laquelle ils vivent dans les états de ce ſouverain ſous la protection des loix.

VII.

Si le vœu qu'ils ont fait comme ſujets, eſt déclaré contraire à celui qu'ils ont fait comme religieux, ce ſecond vœu n'eſt-il pas nul de lui-même, étant détruit par un vœu plus ancien et plus ſacré?

VIII.

S'ils ſe croyent, nonobſtant cette conſidération, engagés par leur vœu d'*obéiſſance;* s'ils préfèrent l'état de religieux à celui de ſujets; le prince, ou les magiſtrats qui le repréſentent, ne peuvent-ils pas, ne doivent-ils pas même les déclarer déchus de leurs droits de citoyens, et les obliger à quitter l'état dont ils ne veulent pas être membres?

IX.

Les religieux profès qui renonceront à l'inſtitut, et qui ſont liés d'ailleurs par leur vœu de *pauvreté*, et par la renonciation à leurs biens, ne ſont-ils pas en droit d'exiger que l'état ſe charge de leur ſubſiſtance?

X.

Les religieux profès, qui en refuſant de renoncer à leur vœu d'*obéiſſance*, rece-

vraient ou de la cour, ou de leurs amis, † non-obſtant leur voeu de *pauvreté*, des penſions beaucoup plus fortes qu'il ne leur eſt néceſſaire pour ſubſiſter, ne prouveraient-ils pas par cette conduite qu'ils étaient beaucoup moins attachés à *leurs voeux* qu'à leur général; qu'ils refuſaient bien plus par orgueil que par religion de renoncer à la ſociété; qu'ils étaient en un mot plus Jéſuites que Chrétiens?

XI.

Ceux des religieux *profès* qui renonceront à l'inſtitut, ne doivent-ils pas en même tems, pour mettre à couvert leur religion et leur honneur, déclarer les motifs d'attachement à leur ſouverain et à leur patrie, qui les obligent à cette renonciation, et demander acte de cette déclaration juridique?

XII.

Eſt-il néceſſaire d'exiger autre choſe des religieux *non profès* qu'une ſimple déclaration juridique qu'ils n'ont point fait de

† Comme ont fait les Jéſuites de Verſailles et quelques autres des principaux.

voeux, et la promeſſe de n'en point faire?

XIII.

Et à l'égard de ceux qui ont renoncé d'eux-mêmes à l'inſtitut, avant l'arrêt qui exige le ſerment, eſt-il néceſſaire d'en exiger autre choſe que la ſimple déclaration juridique qu'ils y ont renoncé?

XIV.

Les Jéſuites n'embarraſſeront-ils pas également les Janſeniſtes leurs ennemis, ſoit qu'ils prêtent le ſerment qu'on exige, ſoit qu'ils ne le prêtent pas? s'ils le prêtent, ils ôtent à ces ennemis acharnés l'eſpérance et le plaiſir de les voir bannir; s'ils refuſent de le prêter, ils réfutent ſans réplique l'imputation qu'on leur a tant faite, de ſe jouer de la religion et des ſermens. Dans le premier cas ils déconcertent la haine; dans le ſecond ils confondent la calomnie. Quel parti doivent ils prendre? celui de déconcerter la haine et de confondre la calomnie tout à la fois, en joignant au ſerment qu'on exige, la déclaration dont la ſubſtance eſt contenuë dans

la queſtion XI, et dont nous donnerons plus bas la formule.

XV.

Quel fléau que les querelles de religion, et en particulier que la querelle abſurde et miſerable du Janſeniſme, qui depuis plus de cent ans a fait tant de malheureux dans un des deux partis, et qui maintenant va en faire autant dans l'autre!

XVI.

Quel bien pour les peuples et pour les rois, que la bannière de la philoſophie, qui en inſpirant pour ces diſputes frivoles le mépris qu'elles méritent, eſt le ſeul moyen d'empêcher qu'elles ne deviennent dangereuſes?

XVII.

Quel eſt l'auteur de ces refléxions? un Français uniquement attaché à ſa patrie, qui ne s'intéreſſe ni à *la grace verſatile*, ni à la *délectation victorieuſe*; qui n'eſt ni d'aucune ſecte, ni d'aucun ordre, ni de la congrégation des *meſſieurs*, ni de la troupe de St. Médard; qui n'a reçu ni de l'argent du général des Jéſuites, ni des coups de bu-

ches dans les greniers des convulſionnaires; qui voudrait que les hommes vécuſſent en paix, et que tant de haines excitées pour des viſions, tant de méchancetés *profondes* occaſionnées par des diſputes *creuſes*, tant de malheurs enfin, cauſés par tant de ſotiſes, leur appriſſent une bonne fois à être ſages.

Ainſi ſoit-il.

FORMULE DE DECLARATION

POUR LES

RELIGIEUX PROFES.

JE ſouſſigné, religieux profès de la ci-devant ſociété dite de Jéſus, déclare, que quand je me ſuis ſoumis à l'inſtitut et au régime de la dite ſociété, j'ai ſuppoſé comme une condition indiſpenſable à cet engagement, qu'il avait l'approbation du roi mon ſouverain légitime; S. M. ayant déclaré depuis, d'une manière non équivoque, par l'organe des magiſtrats dépoſitaires de ſon autorité, l'incompatibilité de mon voeu d'obéïſance avec le voeu plus ancien et plus ſacré que j'ai fait à mon roi et à ma patrie, et me voyant obligé d'opter entre l'un ou l'autre de ces voeux que je ne puis plus obſerver enſemble, je crois devoir en honneur et en conſcience m'en tenir à celui que j'ai fait comme Français et ſujet de S. M. c'eſt par cet unique motif que je renonce à vivre déſormais ſous l'em-

pire de l'inſtitut, et du régime de la dite ſociété; n'entendant d'ailleurs renoncer au voeu de *pauvreté* et à celui de *chaſteté* que j'ai faits, et dont aucun motif ne peut m'interdire l'obſervation; promettant de nouveau à Dieu et à l'égliſe, entant que beſoin eſt, de garder la vertu de continence parfaite, et de ne recevoir de ceux qui voudront bien me procurer ma ſubſiſtance que ce qui eſt abſolument néceſſaire à cette ſubſiſtance même, ſuivant le précepte de St. Paul. En foi de quoi j'ai ſigné la préſente déclaration, dont je demande acte, pour acquitter tout à la fois, ſans aucune vüe ni d'intérêt ni de reſpect humain, ce que je dois à Dieu et à mon Roi.

Fait à Paris ce——

FORMULE DE DECLARATION

POUR LES

JESUITES NON-PROFES.

JE ſouſſigné —— déclare que n'étant point lié juſqu'ici par les voeux de profeſſion à la ci-devant ſociété dite de Jéſus, et le Roi mon ſouverain ayant défendu à tous ſes ſujets, par l'organe des magiſtrats dépoſitaires de ſon autorité, de ſe lier à cet inſtitut, je promets et fais ſerment, comme bon et fidèle ſujet de S. M. de ne m'engager dans ladite ſociété par aucun voeu, quel qu'il puiſſe être. En foi &c.

FORMULE DE DECLARATION

POUR LES

EX-JESUITES.

JE ſouſſigné déclare qu'au mois de —— de l'année —— avant l'arrêt de la cour du —— qui exige des ci devant Jéſuites la renonciation à l'inſtitut, j'ai fait de moi-même cette renonciation, dont les piéces jointes à la déclaration préſente feront foi.

FIN.

TION

de—
êt de la
nt Jésu-
fait de
les pi-
nte fe-
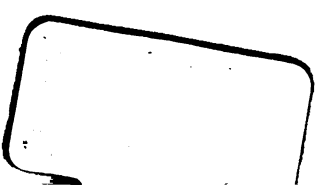
M-
102
105